



5 RAPPORT 2 D'ACTIVITÉ 0 ET DE 2 PERFORMANCE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE



2025 RAPPORT
D'ACTIVITÉ
ET DE
PERFORMANCE

ÉDITO

L'année 2025 a constitué une période de transition pour l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette. Elle marque, en effet, la dernière année du contrat d'objectif et de performance 2020-2025. L'établissement se projette désormais dans l'écriture d'un nouveau projet d'établissement sous l'impulsion de sa présidente, Claire Landais, nommée en janvier 2026. En parallèle, les dernières années avaient été marquées par une trajectoire budgétaire singulière, en raison de l'accueil du Parc des Nations dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, ainsi que de l'atterrissage d'un important programme d'investissement qui courrait sur la période 2019-2024. Il s'agissait donc de retrouver une épure budgétaire saine, afin que La Villette puisse se projeter sereinement sur le projet d'établissement à venir.

Côté programmation culturelle, La Villette est restée fidèle à son ADN, en maintenant une grande diversité de disciplines (danse, théâtre, musique, cirque, magie nouvelle, art visuel ou cinéma) et de formats. Cette diversité, s'est notamment illustrée avec des événements comme *Feel in Vogue* de Kiddy Smile qui a transformé, le temps d'un week-end, la Grande Halle en véritable temple de la scène ballroom, ou encore les spectacles déambulatoires sur la Prairie du triangle dans le cadre du Molière Fest, un festival de théâtre en plein air pour tous les âges. 2025 a aussi été marquée par l'ouverture de Freestyle Villette, nouveau lieu dédié à toutes les esthétiques des nouvelles cultures populaires et alternatives, situé au sein de l'ancien Pavillon Villette. Lieu de programmation mais aussi de création et de transmission, le projet, qui s'inscrit dans la continuité de l'histoire de La Villette, a été conçu comme une caisse de résonance. Côté événementiel, l'établissement poursuit ce travail d'équilibriste entre développement des ressources propres, indispensable à l'équilibre budgétaire, et enrichissement de la programmation avec des propositions déployées par des producteurs privés. À ce titre, l'accueil du Grünt Festival a constitué un réel succès.

En parallèle, l'établissement poursuit son engagement au service de l'éducation artistique et culturelle, axe structurant qui vise à faire du parc un lieu inclusif ainsi qu'à diversifier les publics au sein des différents espaces de programmation. À ce titre, la politique d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap a été intensifiée en 2025. Concernant le jeune public, la création d'une seconde séance jeune public à 18 heures dans le cadre du Cinéma en plein air a permis d'attirer de nombreux spectateurs venus en famille. Enfin, côté public adolescent et jeune adulte, l'établissement poursuit sa stratégie à destination des personnes de moins de 28 ans, dans un objectif de diversification sociale et de renouvellement générationnel. La mise en place de nouveaux équipements sportifs a également favorisé les pratiques spontanées.

LA VILLETTE, EN 2025, C'EST

1 468 222 visiteurs dont :

- **204 540** spectateurs venus assister à l'une des **390** représentations de spectacle vivant
- **340 995** curieux venus visiter l'une des expositions
- **97 775** cinéphiles venus profiter du Cinéma en plein air
- **116 895** participants venus prendre part à un atelier
- **214 160** personnes venues profiter d'un équipement en libre accès
- **37 %** de ces visiteurs ont pu pratiquer leur activité gratuitement

93 parcours d'éducation artistique et culturelle pour les centres de loisirs, crèches, écoles, collèges, lycées, universités et publics du champ social

30 Pop-up hors les murs

110 projets en résidence, dont 52 % étaient portés par des femmes

17 animaux et **960 000** abeilles mellifères accueillis à la ferme

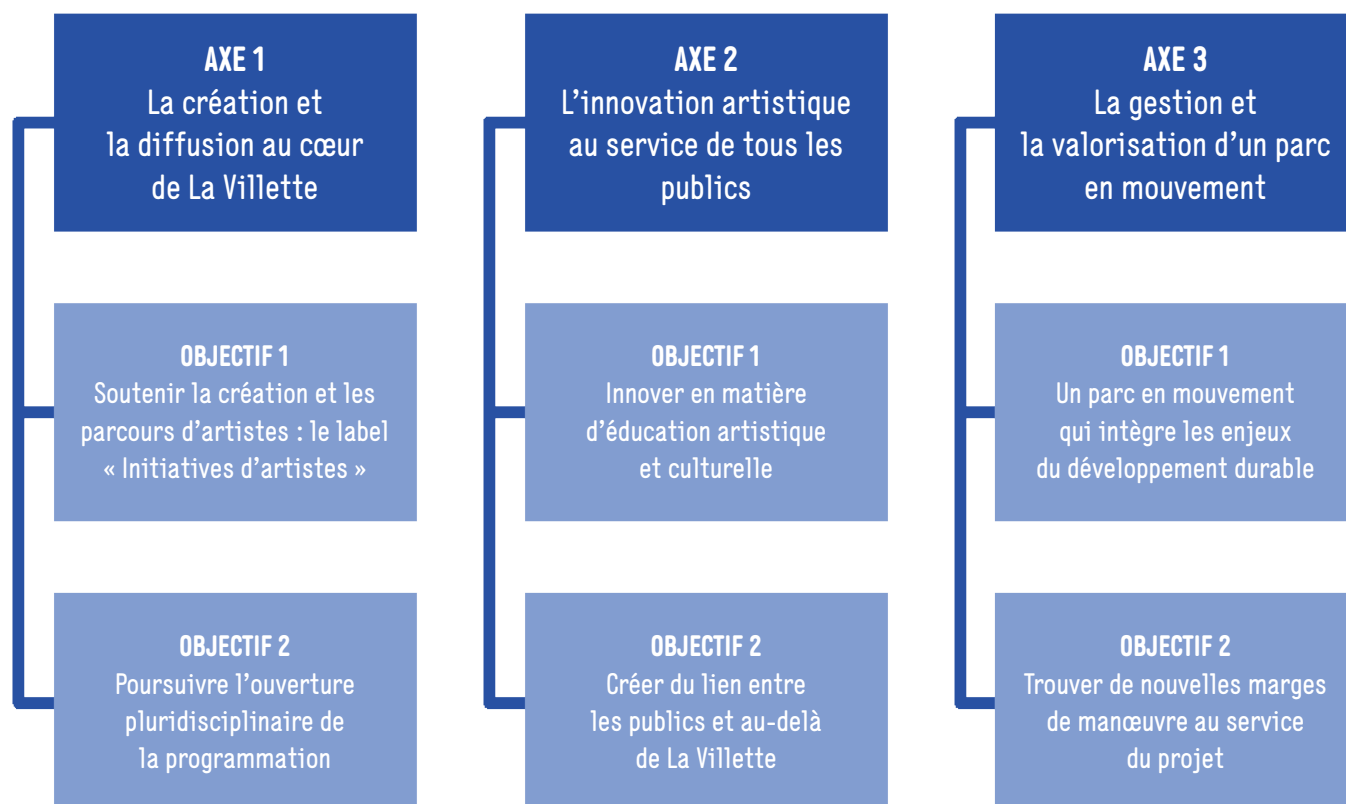
17 équipements sportifs disponibles gratuitement tout au long de l'année

52 concessionnaires qui font vivre le parc

641 Micro-Folies ouvertes depuis 2016

45,5 M€ de recettes en fonctionnement et un plafond de **215** ETP

CONTRAT D'OBJECTIF ET DE PERFORMANCE



Le rapport d'activité et de performance présente l'activité et les résultats de l'EPPGHV pour l'année 2025 à l'aune des trois axes fixés par le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2024, présentés dans le schéma ci-dessus.

Lors du conseil d'administration du 14 mars 2024, la prolongation du COP 2020-2024 d'une année supplémentaire a été votée. Les axes, objectifs et indicateurs en vigueur sont donc conservés jusqu'au 31 décembre 2025. L'année 2025 a été marquée par le départ de la gouvernance précédente, l'arrivée prochaine d'une nouvelle présidence permettra à la nouvelle équipe dirigeante de travailler à l'élaboration d'un nouveau COP à compter du premier semestre 2026, sur la base de la lettre de mission de la nouvelle présidente et d'un projet d'établissement renouvelé.

Les 25 indicateurs – dont 8 indicateurs cibles – permettant d'assurer le suivi du contrat d'objectifs et de performance en cours demeurent donc identiques. Ils sont consultables à la fin du rapport d'activité et permettent d'enrichir la lecture des textes. Ils offrent une vision dynamique de la performance de l'établissement et mettent en perspective les résultats de cette année avec ceux des années précédentes.

Plus particulièrement :

- les indicateurs 1 à 4C accompagnent la partie « I. UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE » :
 - les indicateurs 1, 2 et 1C relatifs aux programmes de résidence accompagnent la partie « Soutenir la jeune création et accompagner les artistes de la création à la diffusion » ;

- l'indicateur 3 concerne la pluridisciplinarité de la programmation ;

- les indicateurs 4 à 10C accompagnent la partie « Un parc accessible à tous les publics » :

- les indicateurs 5 et 5C relatifs au jeune public accompagnent la partie « Une mobilisation en faveur de la jeunesse » ;
- les indicateurs 6, 6C, 7 et 7C relatifs à l'éducation artistique et culturelle accompagnent les parties « Une mobilisation en faveur de la jeunesse » et « Un parc pour tous et toutes » ;

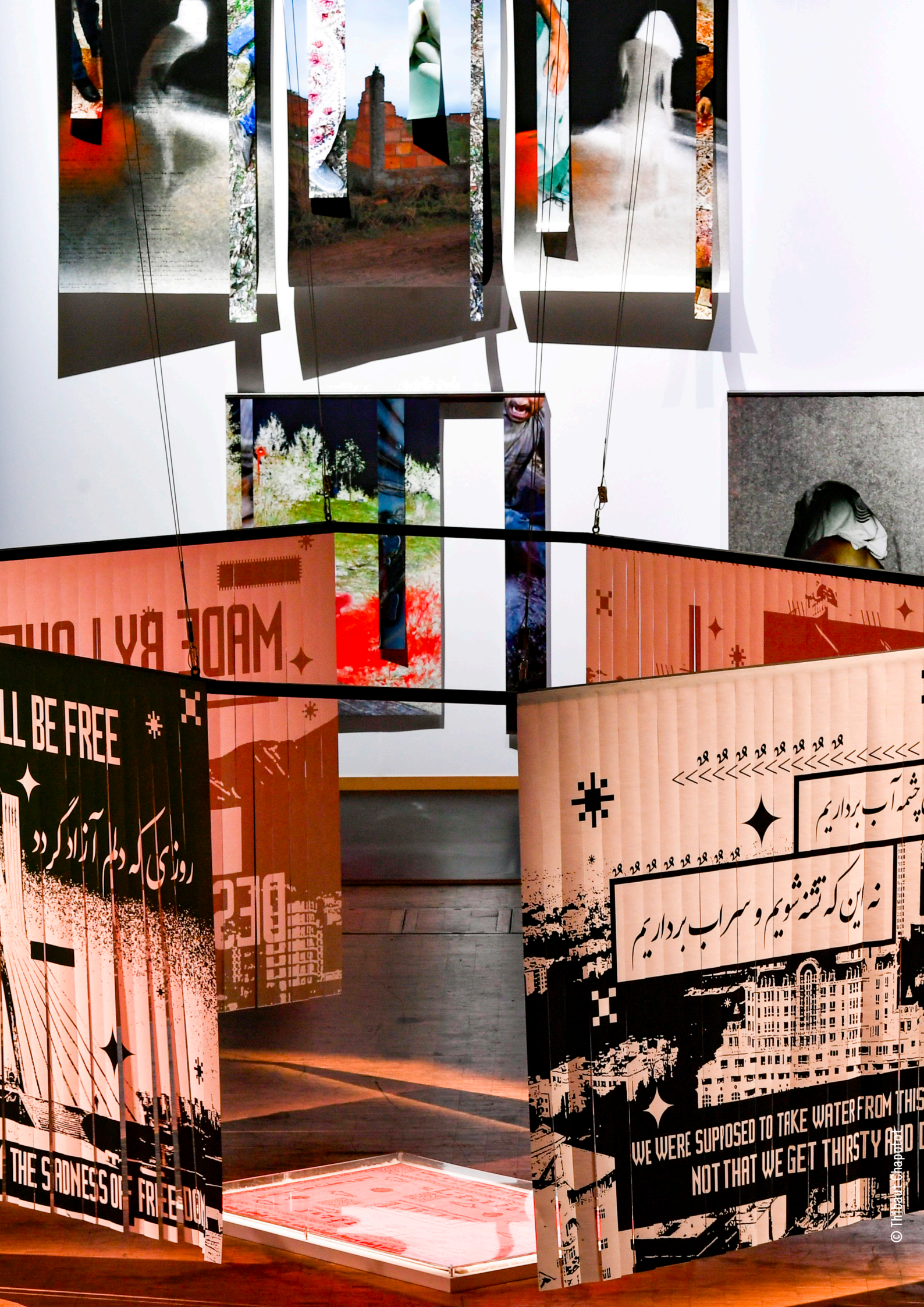
- les indicateurs 4, 4C, 8A, 8B et 9 relatifs à la fréquentation accompagnent la partie « Fréquentation et fidélisation des publics » ;

- les indicateurs 10A à 10C relatifs aux Micro-Folies accompagnent la partie « Un rayonnement territorial et international » ;

- les indicateurs 12 à 15 accompagnent les parties « L'aménagement et la transition du parc » et « Une organisation au service d'un projet » :

- les indicateurs 12 et 12C relatifs à l'égalité et à la diversité accompagnent les parties « Une stratégie RSO ambitieuse » et « Des ressources humaines au service des équipes et du projet » ;





ALL BE FREE

روز می که دلم آزاد گردد

THE SADNESS OF FREE DOM

چشمه آب برداریم

نه این که تشنه شویم و سراب برداریم

WE WERE SUPPOSED TO TAKE WATER FROM THIS
NOT THAT WE GET THIRSTY AND...

SOMMAIRE

ÉDITO	4
Contrat d'objectif et de performance	6
SOMMAIRE	9
UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE	11
Diffuser toutes les formes d'art	15
Développer les partenariats pour diversifier les formats et les disciplines	18
Soutenir la jeune création et accompagner les artistes de la création à la diffusion	20
UN PARC ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS	23
Fréquentation et fidélisation des publics	24
Une mobilisation en faveur de la jeunesse	26
Éducation artistique et culturelle, accessibilité, un parc pour toutes et tous	29
UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET INTERNATIONAL	33
Le dispositif Micro-Folie et son déploiement	34
Les collections du Musée numérique	36
L'AMÉNAGEMENT ET LA TRANSITION DU PARC	39
Valorisation des espaces et des équipements	40
Vie des concessions	42
UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET	45
Une stratégie RSO ambitieuse	46
Les ressources humaines	49
Des ressources et des dépenses sous contrôle	50
INDICATEURS DE PERFORMANCE	53
Indicateurs	54
Cartographie des publics	68
Indicateurs	70

SLIVER WHACK

KIDDY SMILE



UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE

DIFFUSER TOUTES LES FORMES D'ART

SPECTACLE VIVANT

En 2025, la programmation de La Villette a fait place à de grandes formes artistiques, alliant ambitions esthétiques affirmées et propositions fédératrices capables de rassembler des publics variés. Fidèle à son identité de lieu de création, d'expérimentation et de circulation des écritures contemporaines, l'institution a déployé une saison particulièrement riche, traversée par une grande diversité géographique, générationnelle et stylistique.

L'année 2025 a ainsi été irriguée par la danse, notamment grâce aux spectacles accueillis en coréalisation avec Chaillot-Théâtre National de la danse et/ou le Festival d'Automne à Paris : des artistes et des compagnies venus de nombreux horizons ont dessiné un panorama chorégraphique foisonnant. Plusieurs grands ballets européens ont été accueillis, parmi lesquels ceux de Lyon, des Flandres ou de Lorraine, mais également des compagnies extra-européennes comme les Australiens de la Sydney Dance Company. À travers ces présences internationales se sont affirmées les signatures majeures de chorégraphes tels qu'Ohad Naharin, Trisha Brown, Anne Teresa De Keersmaecker, Jan Martens, Maud Le Pladec, Marco da Silva Ferreira, Rafael Bonachela ou Melanie Lane. Leurs œuvres ont témoigné d'une remarquable diversité de langages et d'une inventivité constante.

Des chorégraphes historiques comme Philippe Decouflé, Wim Vandekeybus ou la très active Sharon Eyal ont complété, avec leurs dernières créations, un tableau déjà étoffé dans cette discipline.

Du côté des « indisciplinés », plusieurs artistes majeurs ont contribué à déplacer les regards et à bousculer les certitudes par des propositions puissantes et marquantes. Rocío Molina, Florentina Holzinger, Miet Warlop ou encore Heiner Goebbels ont incarné cette volonté d'exploration des formes hybrides, entre théâtre, performance, danse et musique. En fin d'année, Kiddy Smile a proposé une création originale et festive célébrant le vivre-ensemble.

Le hip-hop, dans toutes ses composantes, a occupé une place importante cette saison. Le lancement de Freestyle Villette en octobre a constitué, à lui seul, un temps fort très prometteur. Cette nouvelle dynamique a été accompagnée

des rendez-vous déjà identifiés par les publics, à l'image de l'Illest Battle de krump, de la rencontre inédite entre le pantsula des Sud-Africains de Via Katlehong et le hip-hop du Brésilien Paulo Azevedo, de l'incontournable Step pour les jeunes danseurs, ou bien du récurrent Golden Stage, qui a proposé un triple plateau entre nouveautés (Sons of Winds ou Nicolas Huchard) et figures historiques comme Artizans.

Dans le domaine du cirque et de la magie, les nouvelles créations de XY et de 14:20 ont été de grands moments fédérateurs. Ces créations se sont inscrites aux côtés d'une proposition singulière de la Québécoise Brigitte Poupart dans la Grande Halle, de la dernière édition de Magic Wip dans l'ex-Pavillon Villette, ainsi que des rendez-vous de début et de fin de saison : la présentation annuelle du Centre national des arts du cirque et la longue exploitation, à l'Espace Chapiteau, de la création née de la rencontre entre Flip Fabrique et Robert Lepage.

En théâtre, le deuxième chapitre de la trilogie de Carolina Bianchi, accueilli après une première présentation parisienne à La Villette en 2024, a constitué l'un des événements marquants de l'année théâtrale 2025. La Villette est fière d'avoir accompagné cette création majeure. Sur le même thème et dans un autre style, le dernier opus des Chiens de Navarre a parachevé une saison riche en émotions, avec également, un peu plus tôt dans l'année, les pièces de Marion Siéfert et de David Bobée.

Les formats plus intimistes ont tout autant trouvé leur place dans cette programmation, notamment à travers les propositions d'Anna Tauber et Fragan Gehlker ainsi que d'Élodie Emery, dont les formes de théâtre documentaire ont été saluées pour leur intelligence d'écriture et la singularité de leur approche.

Enfin, en théâtre jeune public, un programme d'artistes confirmés tels que Joachim Lатарjet, Coralie Maniez, Valérie Mréjen ou Clédat et Petitpierre a pu être diffusé, réaffirmant la volonté de La Villette d'accueillir tous les publics, y compris les plus jeunes.

→ Voir indicateurs 3, 4C, 5A et 5B
pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Ouverture de Freestyle Villette

Freestyle Villette est un nouveau lieu dédié à toutes les esthétiques des nouvelles cultures populaires et alternatives, situé au sein de l'ancien Pavillon Villette. Alors que le hip-hop se développe en France depuis plus de quarante ans, Freestyle Villette entend œuvrer pour une reconnaissance plus large et plus juste de ces cultures à l'échelle nationale, ainsi que pour accompagner de nouvelles générations d'artistes. Lieu de programmation mais aussi de création et de transmission, le projet a été conçu comme une caisse de résonance, fonctionnant via un dispositif de cartes blanches et d'invitations à des structures venues de toute la France.

Le lieu, qui a ouvert ses portes au public le 4 octobre 2025, a accueilli plusieurs temps forts sur cette fin d'année 2025. Pour célébrer cette ouverture, La Villette a confié la programmation au Collectif FAIR-E/Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, à Buzz Booster, premier tremplin national rap, et à l'artiste FUZI, afin d'imaginer un événement pluridisciplinaire et festif. Plus de 1800 visiteurs ont pu découvrir le nouveau lieu à cette occasion.

En novembre, Freestyle Villette a accueilli la finale nationale du tremplin RappeuZ, dispositif qui sillonne, chaque année, la France à la recherche des nouveaux talents féminins du rap. Enfin, en décembre, La Place a été invitée à programmer une soirée house en clôture de son festival En Corps !. L'espace a également convié des professionnels à l'occasion de workshops autour du voguing et du waacking, organisés en écho à l'événement Feel in Vogue dans la Grande Halle.

En parallèle, un appel à projets a été lancé en 2025 à l'attention des actrices et acteurs des cultures populaires, qu'ils relèvent d'activités de programmation grand public ou de transmission et de partage pour les artistes et professionnels. Plus de 200 projets ont été reçus, et le jury s'est réuni pour déterminer la vingtaine de structures et d'artistes qui bénéficieront de cartes blanches à Freestyle Villette durant le premier semestre 2026.

Freestyle Villette fait l'objet d'un soutien spécifique du ministère de la Culture et bénéficie du mécénat de French Touch BPI et du fonds SLAM.



DIFFUSER TOUTES LES FORMES D'ART

FESTIVALS

Les festivals occupent une place essentielle dans le projet artistique et culturel de La Villette. Pensés comme des temps forts ouverts, transversaux et fédérateurs, ils rassemblent les générations, étendent largement le parc à de nouvelles propositions et invitent au croisement des publics et au décloisonnement des genres, à travers une offre accessible, le plus souvent gratuite.

100% l'EXPO (gratuit)

La 7^e édition de 100% a marqué une nouvelle étape dans l'évolution du festival. La programmation a fait le choix d'un format resserré, avec une sélection de 35 artistes au lieu de 50 lors des années précédentes, affirmant ainsi une ligne curatoriale plus lisible et plus exigeante. Cette sélection a été confiée à un jury composé de personnalités extérieures, permettant de renouveler les regards portés sur les scènes émergentes et les jeunes pratiques contemporaines. Cette édition s'est également distinguée par une scénographie volontairement épurée, au service de la visibilité des œuvres et de la mise en valeur des démarches artistiques présentées.

Freestyle (gratuit)

L'année 2025 a également marqué la dernière édition du festival Freestyle tel qu'on le connaissait. Depuis plusieurs années, ce rendez-vous consacré à la street culture dans son ensemble (danse, musique, art, sport, installations, mode, graffitis ou street food) s'était imposé comme un temps fort de la programmation de La Villette. Cette ultime édition a constitué une belle étape de transition vers l'ouverture, en octobre 2025, de Freestyle Villette au sein de l'ancien Pavillon Villette.

Molière Fest (gratuit)

Investissant la Prairie du triangle, les Folies voisines avec leurs parvis, le Jardin de la treille et la Folie belvédère, le Molière Fest a été pensé comme une fête durant laquelle plusieurs compagnies présentent des textes emblématiques du répertoire classique dans un immense théâtre à ciel ouvert. Cette initiative a permis, le temps de quelques jours du mois de juin, de rendre le théâtre accessible au plus grand nombre dans un cadre festif et fédérateur.

Cinéma en plein air (gratuit)

Le Cinéma en plein air gratuit, rendez-vous emblématique de l'été à La Villette, a connu, en 2025, une évolution technique majeure. L'écran gonflable historique a été remplacé par un écran LED, permettant désormais l'organisation de projections en début de soirée, notamment à 21 heures, mais également dès 18 heures pour des séances spécifiquement adaptées aux enfants et aux familles. Ces dernières ont immédiatement rencontré un fort succès auprès du public familial.

Jazz à la Villette (payant et gratuit)

Coproduite par La Villette et la Philharmonie de Paris, la 25^e édition de Jazz à la Villette a retrouvé, en 2025, ses espaces habituels après les adaptations imposées par l'année des Jeux olympiques et paralympiques. Cette édition anniversaire a une nouvelle fois bénéficié d'une programmation foisonnante et audacieuse : les envolées cosmiques du Sun Ra Arkestra, l'afrobeat politique de Seun Kuti & Egypt 80, et une soirée hommage à l'œuvre majeure d'Ornette Coleman, *The Shape of Jazz to Come*, réunissant notamment Denardo Coleman, fils du saxophoniste, ainsi que les héritiers Wallace Roney Jr. et Isaiah Collier.

Côté créations, Jazz à la Villette a accueilli ConstelNation, quintet transatlantique de musique improvisée formé autour d'Angel Bat Dawid et de Magic Malik, la collaboration inédite entre le saxophoniste américain Donny McCaslin et le groupe parisien Ishkero, ainsi que les nouveaux projets d'une jeune scène en pleine émergence, comme Anne Pacey ou ALA.NI.

Festival Vivaces !

La 8^e édition du Festival Vivaces ! explore les relations entre les plantes et les humains. De la dénomination universelle des familles végétales par les botanistes du XVIII^{ème} siècle aux usages des plantes dans les sociétés humaines, ce rendez-vous ravive cette année le sens de la famille. Autour de son marché de plantes vivaces, il propose, comme chaque année, un parcours de découverte, offrant un regard différent sur le monde végétal et ses interactions avec le reste du vivant.

→ Voir indicateur 3 pour une analyse détaillée de la performance

PROGRAMMATION 2025

CIES/ARTISTES	SPECTACLES	DISCIPLINE
MAGIC WIP #8 / Joshua Jay	Look Closer	Magie
MAGIC WIP #8 / Calista Sinclair	Magicienne, à son tour	Magie
MAGIC WIP #8 /David Tholander / Collectif Krumple	Pigeon superstition	Magie
MAGIC WIP #8 /Laura London	Laura London's Missing	Magie
MAGIC WIP #8 / Philippe Beau / Elfia Magicienne / Frederic Lambierge	Magie en famille	Magie
MAGIC WIP #8 /Jeanette Andrews / Alexandra Duvivier / Sara Rodríguez	Magic Night	Magie
CNAC / 36è promotion/David Gauchard & Martin Palisse	Brûler d'envies	Magie
Plateau Hip-Hop	Arnaud Deprez / Mounia Nassangar	Danse
Lena Paugam	Ovni rêveur	Théâtre
Théophile Bensusan/Compagnie Benthé	Doom	Danse
Valentine Losseau/Compagnie 14:20	On m'a trouvée grandie	Magie
David Bobée/Éric Lacascade	Tragédie	Théâtre
Annabel Guérédrat	Let's go back to the river	Performance exposition
Idio Chichava	Vejo Anjos que atravessam o sol na minha sala	Performance exposition
Golden Stage	Sons of Wind / Nicolas Huchard et Artizans	Danse
Laurent Pelly	Gypsy, une fable musicale	Musique
Opera Ballet Vlaanderen	Jan Martens / Anne Teresa De Keersmaeker / Trisha Brown	Danse
CCN - Ballet de Lorraine	Maud Le Pladec / Marco da Silva Ferreira	Danse
David Bobée / JoeyStarr	Black Label	Théâtre
Ballet de l'Opéra de Lyon / Ohad Naharin	Last Work	Danse
Plateau cirque /Johan Bichot - Compagnie Octobre 82	Glissement Opus 2	Cirque
Plateau cirque / Elodie Guézou / Compagnie AMA	(Dé) Formation Professionnelle	Cirque
Plateau cirque / Kamma Rosenbeck et Quentin Folcher / Collectif Maison Courbe	Le Paradoxe des jumeaux	Cirque
Plateau cirque / Anna Tauber / Fragan Gehlker / Association du Vide	Suzanne : une histoire du cirque	Cirque
Marion Siéfert	Daddy	Théâtre
International Illest Battle 100% krump	Illest Battle	Danse
Rocío Molina	Carnación	Danse
Sydney Dance Company / Rafael Bonachela / Melanie Lane	Twofold	Danse
Heiner Goebbels	Everything That Happened and Would Happen	Musique
Wim Vandekeybus / Última Vez	Infamous Offspring	Danse
Florentina Holzinger	Ophelia's got talent	Danse
Élodie Emery	Ceci n'est pas une religion	Théâtre
Pascal Dusapin / Netia Jones / Orchestre de Paris	Antigone	Musique
Miet Warlop	Inhale Delirium Exhale	Danse
Philippe Decouflé/Compagnie DCA	Entre-Temps	Théâtre
Marie Claude Pietragalla / Julien Derouault / Le Théâtre Du Corps	Dans la solitude des champs de coton	Danse
Collectif XY	Le Pas du Monde	Cirque
Israel Galván / Orchestre Divertimento	Carmen	Danse
STEP 1	Nadia Gabrieli Kalati / Julia Ortola / Chris Fargeot	Danse
STEP 2	Emanuelle Soum / Viola Chiarini	Danse
Carolina Bianchi y Cara de Cavallo	Trilogie Cadela Força - Chapitre II The Brotherhood	Théâtre
S-E-D / Sharon Eyal	Delay the Sadness	Danse
Kiddy Smile & Friends	Deep in Vogue	Danse
Les Chiens de Navarre / Jean-Christophe Meurisse	I Will Survive	Théâtre
Via Katlehong / Paulo Azevedo	TamUjUntU	Danse
Brigitte Poupart / Compagnie Transthéâtre	Jusqu'à ce qu'on meure	Danse
Laura Bachman	Commençons par faire l'amour	Danse
Flip Fabrique / Ex Machina/Robert Lepage	Slam!	Cirque



DÉVELOPPER LES PARTENARIATS POUR DIVERSIFIER LES FORMATS ET LES DISCIPLINES

Des collaborations historiques

En 2025, les collaborations avec les grands salons professionnels se sont poursuivies.

Parmi elles figurent notamment Whisky Live Paris, qui a réuni 45 500 visiteurs ; Architect@Work, avec 6 700 professionnels accueillis ; le Salon de la Photo, qui a enregistré 35 900 visiteurs ; ainsi que le Mondial du Tatouage, avec 12 000 visiteurs. Ces événements confirment la capacité de La Villette à accueillir des manifestations de grande ampleur dans des secteurs variés, mêlant création, innovation, pratiques culturelles et industries créatives.

Après une première édition réussie, le Salon du BON, porté par Thierry Marx, est revenu dans la Nef pour une seconde édition, réunissant 8 500 visiteurs autour des enjeux de gastronomie et d'alimentation responsable.

Le festival littéraire *MOT pour mots*, organisé avec *Le Monde*, *L'Obs* et *Télérama*, a également connu une nouvelle édition à succès dans la Grande Halle, Little Villette et le Hall de la Chanson.

L'accueil de nouveaux formats

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée de nouveaux formats, à l'image de NFT Paris, événement international dédié au Web3, qui a choisi la Grande Halle pour y tenir sa 4^{ème} édition après plusieurs années au Grand Palais éphémère. Ce rendez-vous innovant a réuni 22 000 participants venus découvrir les nouveaux usages liés aux technologies numériques, aux univers immersifs et à la création contemporaine.

Dans un autre registre, l'établissement a accueilli deux défilés de mode : la maison KidSuper a métamorphosé l'Espace Charlie Parker à l'occasion de son défilé masculin de janvier, tandis que Balmain a choisi de revenir à La Villette durant la semaine du prêt-à-porter féminin.

Le retour des grandes expositions et des expériences immersives

Après l'interruption liée aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, La Villette a renoué, en 2025, avec l'accueil de grandes expositions et d'expériences immersives, puisqu'elle a accueilli trois grandes expositions.

L'exposition *Into the Light* a réuni 68 000 visiteurs dans la Nef Sud autour de 12 artistes européens proposant un parcours consacré à la lumière.

Bubble Planet, présentée à l'Espace Chapiteaux, a rencontré un très large succès avec 212 000 visiteurs. Cette expérience immersive autour de l'univers des bulles, mêlant installations interactives et réalité virtuelle, a séduit un large public familial et s'est imposée comme l'un des grands succès populaires de l'année.

Enfin, *Light Cycles* a proposé un parcours nocturne, mélangeant lumière, sons et nature au sein des prairies du Triangle et du Cercle Sud, accueillant 45 000 visiteurs.

Développement des tournages et des opérations promotionnelles

En 2025, La Villette a poursuivi le développement de son activité de tournages et de prises de vues payantes. Parmi les productions accueillies figure notamment le tournage de plusieurs scènes de la saison 2 de la série *Furies*, diffusée sur Netflix.

L'établissement a également renforcé son activité d'opérations promotionnelles sur le parc grâce à des dispositifs de publicité spécifiques. Cinq événements de visibilité ont ainsi été organisés pour des marques telles que Pokémon, IKEA ou Haribo.

Des événements populaires au cœur du parc

Dans la volonté de poursuivre la dynamisation de la place de la Fontaine-aux-Lions durant la période hivernale, La Villette a accueilli un village de Noël suisse avec un nouveau partenaire. Du 20 novembre au 28 décembre 2025, ce marché installé autour de la Fontaine-aux-Lions a réuni une centaine de chalets artisanaux et gourmands ainsi que plusieurs attractions. Salué par la presse et le public comme l'un des plus beaux marchés de Noël parisiens, cet événement a accueilli près de 300 000 visiteurs.

Enfin, le parc a continué d'accueillir des événements sportifs majeurs. Le village de retrait des dossards du semi-marathon de Paris a retrouvé la Nef avec 50 000 coureurs inscrits. L'association Alice Milliat y a organisé le Pink Claw Day dédié au sport féminin, tandis que Nike a lancé la première étape de sa nouvelle compétition de running urbain, la Blocks League, au sein du parc.

→ Voir indicateur 3 pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Grünt Festival

Pour la première fois en 2025, la Grande Halle a accueilli la 4^{ème} édition du Grünt festival, festival de rap français à la programmation pointue et exigeante.

Aux mêmes dates que l'illustre Pitchfork et empruntant une scénographie similaire, avec ses deux scènes face à face, ce sont, chaque soir, 8 500 personnes qui ont pu assister à des concerts parmi le meilleur de la scène alternative d'aujourd'hui et de demain.

À l'origine du Grünt Festival se trouve le média *Grünt*, lancé en 2012, proposant un webzine et des sessions de freestyles de 30 minutes à une heure. À l'image du festival, l'ambition de Grünt a toujours été la même : repérer et mettre en valeur les nouvelles voix de la musique urbaine et faire découvrir de nouveaux talents. Dès ses débuts, le festival a offert une première scène aux artistes émergents, permettant une exposition indispensable dans un milieu souvent saturé par l'opinion dominante. Les pionniers du festival n'ont pas hésité à miser sur l'authenticité et la créativité pour marquer les esprits.

Au fil des années, l'événement s'est transformé pour devenir un rendez-vous incontournable. Les organisateurs ont su intégrer des influences variées et accueillir des artistes venus d'horizons multiples.

Avec un public jeune, ce festival aventureux et inclusif a trouvé à La Villette l'écrin qui lui convient pour promouvoir chaque soir une douzaine d'artistes ou collectifs émergents dans la ligne éditoriale de Freestyle Villette.

Après avoir accueilli les premières scènes de Luther, Theodora, NeS ou Houdi, aujourd'hui têtes d'affiche de la « new gen », l'édition 2025 a continué de tendre le micro à cette nouvelle garde du rap français, avec notamment le groove d'Ino Casablanca ou la Marseillaise Asinine et son spleen sous autotune. On y a aussi retrouvé des ambassadeurs d'une « génération Grünt », comme le Suisse Mairo et son rap mathématique, la fougue de H JeuneCrack, les rimes de Lesram, ou encore le désormais reconnu Zamdane.

Le succès de cette première édition à La Villette a été sans appel, avec plus de 17 000 spectateurs sur deux jours. Cette réussite incite l'établissement à poursuivre ce partenariat prometteur.

SOUTENIR LA JEUNE CRÉATION ET ACCOMPAGNER LES ARTISTES DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION

Du laboratoire de création à la diffusion, trois dispositifs de résidences encouragent et soutiennent la création : Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU), Initiatives d'Artistes (IA) et Espace Périphérique (EP).

La pérennité de ces trois programmes emblématiques enrichit plus que jamais le dialogue, vivant et nécessaire, avec (et entre) toutes les esthétiques, les disciplines, les formats et les écritures artistiques de la scène contemporaine. Cette effervescence se prolonge concrètement dans les rendez-vous de la saison culturelle, où les projets accompagnés dans le cadre de ces dispositifs de résidences peuvent ensuite être programmés. C'est notamment le cas de Mélina Boubetra (IADU), qui a partagé un plateau danse avec Léa Vinette (IA), de la performeuse Marah Haj Hussein (IA), qui s'est produite dans le cadre de 100% L'Expo, ou encore de la danseuse et chorégraphe Nadia Gabrieli Kalati (IADU et IA), qui a présenté sa création au croisement de la danse house et des traditions africaines au sein du premier plateau de Step.

Par ailleurs, la labellisation des projets par l'un ou l'autre de ces programmes, fortement reconnus par le réseau professionnel, accroît de manière significative l'intérêt et l'engagement des partenaires de production et de diffusion. Elle contribue également à l'émergence de nouvelles collaborations. À titre d'exemple, en 2025, l'Espace Périphérique a intégré le programme « Auteurs en tandem Cirque & Théâtre », aux côtés d'ARTCENA, du CDN de Normandie-Rouen, de la Chartreuse – Centre national des écritures du spectacle et de la Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie.

IADU – Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines

Fort de sa longévité, ce premier incubateur d'artistes chorégraphes en danses urbaines poursuit son déploiement. Cette dynamique, accrue en 2025, se traduit par l'enrichissement du réseau de partenaires, notamment par de nouvelles collaborations avec trois incubateurs dédiés à l'accompagnement dans le champ des danses hip-hop et des communautés voisines :

- 9.O, rattaché à La Base D – Nantes
- I.D.E.A, rattaché à Art-Track – Lille
- CUB, rattaché à l'Auditorium Seynod – Annecy

L'exigence de l'accompagnement demeure au cœur du dispositif. Six formations ont ainsi été proposées aux 11 compagnies de la promotion 2024-2026, leur permettant de produire une capsule vidéo, de structurer le développement de leur projet, de mieux

appréhender leur environnement juridique et de maîtriser les codes spécifiques du plateau.

Le programme affirme, par ailleurs, son rayonnement hors les murs, notamment à travers le retour des Chantiers en cours à la Biennale de la danse de Lyon, avec la présentation des travaux de Dafne Bianchi / Compagnie Néphélét et de Wilfried « Wolf » Blé / Compagnie La Struktüre.

Enfin, certains temps forts se pérennisent et montent en puissance, à l'image du programme Step, dédié aux premières œuvres chorégraphiques, dont le nombre de représentations a doublé en 2025. Quatre compagnies de la promotion 2024-2026 y ont présenté leur travail : Nadia « Nadéeya » Gabrieli Kalati / Compagnie aKôT, Chris Fargeot / Compagnie 909/ERROR, Viola Chiarini / Compagnie Viola Chiarini et Emanuelle Soum / Compagnie MaisonM.

Espace Périphérique

Label reconnu par de nombreux lieux de diffusion et de festivals en Europe, l'Espace Périphérique est un lieu de résidences artistiques cofinancé à parité par la Ville de Paris et La Villette. Il est dédié à l'accueil de compagnies issues des formes contemporaines du cirque, de la rue et de la marionnette. Véritable tremplin pour les équipes artistiques, il met à disposition cinq espaces de travail et de recherche, ainsi qu'un accompagnement complet : soutien administratif et financier, appui à la structuration, conseils techniques, formations et regard artistique. Depuis son ouverture en 2002, plus de 990 projets y ont été accompagnés, dont 38 en 2025, sur 180 demandes éligibles. Les candidatures sont examinées lors de deux commissions annuelles (printemps et automne), réunissant des représentants de la Ville de Paris et de La Villette ainsi que cinq personnalités qualifiées.

En 2025, l'Espace Périphérique a renforcé son rayonnement à l'échelle européenne, notamment à travers une collaboration accrue avec le programme Circusnext, dédié au repérage de jeunes auteurs et autrices de cirque en Europe. Cette coopération s'est traduite par l'accueil en résidence des artistes lauréats du dispositif et par l'organisation, en octobre, d'un laboratoire réunissant neuf artistes issus de différents pays européens. Par ailleurs, l'Espace Périphérique a participé pour la première fois à La Nuit du Cirque, événement international coordonné par Territoires de cirque, avec le soutien du ministère de la Culture.

→ Voir indicateurs 1, 1C et 2 pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Initiatives d'Artistes

Pour la troisième année depuis son recalibrage, ce dispositif, dont la logique s'apparente pleinement à une réflexion programmatique dans la sélection des projets, atteint son équilibre. 100% des projets labellisés IA ont ainsi été programmés au cours des saisons culturelles. Les projets sont répartis à parité égale : la danse (toutes classifications) représente 50 % des projets, puis viennent le théâtre (20%), la magie et le cirque (15%), et les spectacles à destination du jeune public (15%).

Laura Bachman / *Commençons par faire l'amour*

Issue du programme Initiatives d'Artistes et après une première création remarquée à La Villette, *Ne me touchez pas*, duo avec Marion Barbeau autour du toucher et de ses multiples tensions, Laura Bachman est revenue cette saison avec *Commençons par faire l'amour*, une nouvelle proposition librement inspirée de la tétralogie romanesque de Jean-Philippe Toussaint. Cette création explore les relations, le féminin et le corps en mutation à travers le personnage de Marie, figure marquée par la rupture, la perte et l'amour. En étroite collaboration avec l'auteur et les interprètes, la chorégraphe a puisé dans cette matière littéraire les éléments d'une nouvelle partition scénique, où les mots et le mouvement se répondent. Portée par une comédienne et quatre danseuses et danseurs, la pièce devient un lieu de dialogue entre textualité et corporalité.

Élodie Emery / *Ceci n'est pas une religion*

Ancienne cadre chez L'Oréal, reconvertie en chômeuse professionnelle puis chroniqueuse société dans un hebdomadaire national, Élodie Emery se lance, il y a une quinzaine d'années, dans une série d'articles sur le développement personnel, cherchant peut-être elle aussi l'équilibre intérieur. Presque par hasard, elle découvre les agissements criminels de « maîtres » bouddhistes, entre manipulations, séquestrations et violences sexuelles. En 2025, programmée après être passée par Initiatives d'Artistes, elle déploie l'enquête de onze ans qui l'a conduite à des conclusions glaçantes, diffusées dans un livre et un film documentaire *Bouddhisme, la loi du silence* (mention spéciale du Prix Albert-Londres 2023), tout en interrogeant notre idée du bonheur. Seule sur scène, elle livre une investigation journalistique narrée en direct, format idéal pour raconter un reportage comme une histoire, de manière vivante et partagée.



UN PARC ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

FRÉQUENTATION ET FIDÉLISATION DES PUBLICS

Des publics fidèles retrouvés

La fidélisation des publics est l'un des axes forts de la stratégie de la direction de la communication et des publics de La Villette. De saison en saison, les équipes entretiennent une relation joyeuse et généreuse avec les abonnés, les adhérents et les groupes : CSE, collectivités, scolaires, périscolaires et du champ social.

En 2025, 297 représentations (hors Grünt Festival) et 210 414 places ont été proposées à la vente, en hausse de 8%, du fait de l'accueil du Parc des Nations (Paris 2024), qui avait contraint l'offre culturelle au printemps et à l'été 2024.

Parmi les 177 079 spectatrices et spectateurs accueillis (hors Grünt Festival) sur la programmation culturelle, dont 93 % de publics payants, La Villette a pu compter sur ses publics fidèles, avec 21 % d'abonnés et 29 % de publics jeunes parmi les publics payants.

Témoignage de cette fidélité, 69 % des billets ont été vendus directement par l'établissement, alors que les spectacles portés par des partenaires culturels revendeurs représentent près de 50 % de la jauge globale.

Les groupes scolaires, périscolaires, du champ social, ainsi que les collectivités locales et les CSE restent également fortement présents, représentant 24 351 billets, soit 14% des publics en 2025.

La Villette poursuit son travail stratégique de développement et de fidélisation des publics, en proposant notamment :

- Pour les abonnés et adhérents : des conditions générales de vente assouplies et une priorité exclusive d'achat à l'ouverture de la saison ;
- des moments privilégiés : vernissages, générales, visites des coulisses et bons plans hors les murs ;
- pour les CSE et les collectivités : événements BtoB, salons, offres packagées sur mesure et communication ciblée ;
- pour les publics scolaires et du champ social : offres adaptées, représentations dédiées, tarifs ultra-préférentiels et parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) ;
- pour les publics en situation de handicap : dispositifs adaptés (aménagement du parc, gilets vibrants,

audiodescription, LSF, représentations Relax) ;

- pour les publics jeunes : création en juin 2025 d'un Pass -28 ans à 10 € ;
- une politique tarifaire stable, avec maintien des tarifs réduits au niveau de 2024.

Ces engagements permettent d'atteindre rapidement 30 à 40 % de remplissage dans les semaines suivant l'ouverture de la saison.

Une fréquentation soutenue

Dans un contexte marqué par les difficultés économiques des acteurs culturels et des publics, et le retour à des niveaux de jauge antérieurs à 2024, le taux de remplissage de 2025 reste supérieur à la cible de 75% et atteint 78%.

Ce maintien est notamment lié à la stabilité de la fréquentation des grandes jauges de danse et de cirque, et à la hausse de la fréquentation théâtrale et performative. Plusieurs succès majeurs dépassent 90% de remplissage, illustrant la diversité de l'offre culturelle de La Villette.

À noter, enfin, le retour du festival de Cinéma en plein air en 2025, avec le doublement de l'offre de diffusion (18 heures pour les familles et 21 heure). L'événement a immédiatement rencontré son public, attirant 97 775 spectateurs, record sur la période 2020-2025.

→ Voir indicateurs 5, 5C, 6, 6C, 7 et 7C
pour une analyse détaillée de la performance



UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont accueillis à La Villette. Entre Little Villette, la Ferme de la Villette et les Jardins passagers, ils bénéficient d'un pôle culturel dédié aux familles et à la jeunesse, mêlant pratiques artistiques, spectacles, expositions, découverte de la nature et du bien-être animal. La fréquentation globale cumulée de ces trois espaces s'est élevée à 176 295 enfants et adultes, répartis sur 40 week-ends d'ouverture à Little Villette, 31 aux Jardins passagers et 44 à la Ferme de la Villette, incluant ateliers et accès libre.

Pour le public groupe : les Ateliers Villette

En semaine, les publics scolaires et du champ social sont accueillis dans le cadre des Ateliers Villette. Les classes participent à un ou plusieurs ateliers, souvent intégrés à des parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC). Ces ateliers visent à sensibiliser les jeunes aux disciplines artistiques (spectacle vivant, arts plastiques...) et aux valeurs environnementales (jardinage, sensibilisation au vivant...). Ils se déclinent en quatre catégories : les ateliers d'éveil (lecture, animation, fabrication), les ateliers de pratique (cirque, danse, arts plastiques...), les ateliers-spectacles (public actif) et les ateliers de sensibilisation à l'environnement dans les Jardins passagers et à la Ferme de la Villette.

Le développement de ces parcours a donné lieu au programme Viens, je t'emmène, permettant à la majorité des classes d'exposer leurs productions lors d'un week-end festif ouvert au public.

En accès libre à Little Villette

Les mercredis, samedis et dimanches, des activités gratuites sont proposées aux familles, favorisant des pratiques culturelles spontanées et durables. Les familles retrouvent, chaque semaine, le salon de lecture, le bar à jeux, une programmation de cinéma et des expositions adaptées aux enfants.

Des thématiques spécifiques (Little Magic, Little Cirque, Little Sportif...) prolongent en version junior les festivals et spectacles de La Villette. Des partenariats avec LEGO® et des maisons d'édition permettent d'organiser des week-ends dédiés aux jeux de construction et à la littérature jeunesse. L'axe de la parentalité s'est renforcé avec une antenne des Pâtes au Beurre, association de psychologues se rendant disponibles pour répondre aux questionnements des adultes, ainsi qu'avec des rendez-vous consacrés aux pratiques culturelles, notamment autour des écrans avec les plus petits.

Des temps forts saisonniers - Parade des lanternes en hiver, Fête de la laine au printemps, ou encore Festival Vivaces ! à l'automne - invitent familles et enfants à investir l'ensemble du parc.

En accès libre aux Jardins passagers et à la Ferme

Chaque week-end, fermiers et jardiniers accueillent les publics et proposent des temps de présentation des animaux et du jardin. Un espace ludique et sensoriel, une buvette associative, des livres et des jeux de société thématiques sont mis à disposition. Des panneaux pédagogiques, des boîtes sensorielles, contenant notamment des éléments liés aux animaux, et un livret de découverte avec des énigmes illustrées complètent cette visite.

Des spectacles et une conférence jeune public

De Little Villette à la salle Boris Vian, sept spectacles pour enfants dès 2 ans ont été accueillis. Quatre projets soutenus par le programme Initiatives d'Artistes : *Pomme-frite* de Valérie Mréjen, *La Petite Tuk* de la compagnie Oh ! Oui... (Joachim Latarjet et Alexandra Fleischer), *Sous la surface* de la Compagnie Écailles (Coralie Maniez), et *Le poisson qui vivait dans les arbres* de Sylvain Riéjou et Hervé Walbecq. Trois autres spectacles ont été présentés à Little Villette : *Les Songes d'Angèle* (Clédat & Petitpierre), le ciné-concert *Bricolo* et *L'Amie* de La Soupe Compagnie.

Little Villette a également invité Vinciane Despret dans le cadre des Petites Conférences programmées par Gilberte Tsai : « Et si les animaux écrivaient ? ». Cette rencontre a donné lieu à un podcast réalisé par une classe de CM2 de Pantin, avec le soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer.

→ Voir indicateurs 5, 5C, 6 et 6C
pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS

Pass Jeune

À l'automne 2024, un groupe de jeunes travaillant à La Villette (stagiaires, alternants, CDD) a été constitué pour réfléchir à une stratégie visant à augmenter la fréquentation des moins de 28 ans.

Lors d'ateliers, plusieurs freins à l'achat de spectacles ont été identifiés : le prix, la compréhension des propositions artistiques et l'engagement imposé par certaines formules d'abonnement. Deux axes se sont rapidement imposés : rendre les tarifs plus accessibles et offrir davantage de liberté (choisir un ou plusieurs spectacles).

De cette réflexion est né le « Pass Jeune » : une offre à 10 €, sans minimum d'achat. Cette offre a ensuite fait l'objet d'une campagne dédiée : affichage dans le métro, distribution de flyers dans les universités et les écoles, teasers dans les cinémas MK2, relais d'influenceurs...

En décembre 2025, quelques mois après son lancement (septembre 2025), 2 194 Pass Jeune ont été comptabilisés. Parmi eux, 50 % ont entre 25 et 28 ans, 64 % déclarent ne pas être venus sans ce tarif et 59 % sont parisiens. Les arrondissements les plus représentés sont les XIX^e et XX^e. En Île-de-France, 45 % viennent de Seine-Saint-Denis.

Côté pratiques, 51 % viennent entre amis détenteurs du Pass, 24 % seuls. Les spectacles les plus réservés incluent Peeping Tom, Kiddy Smile et le CNAC. Des invitations spéciales (premières, générales, visites) ont également été proposées, rencontrant un fort succès et témoignant de l'engagement du public.

Pour la saison suivante, le Pass Jeune évoluera : il deviendra un tarif directement accessible en billetterie, sans création de compte. Trois tarifs à 10 € seront proposés (18-28 ans, 13-18 ans, moins de 13 ans), afin de distinguer les publics autonomes de ceux venant en famille.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, ACCESSIBILITÉ, UN PARC POUR TOUTES ET TOUS

Éducation artistique et culturelle, accessibilité, un parc pour toutes et tous

Depuis sa création, La Villette développe, conformément à son statut, des activités artistiques, éducatives et sociales ouvertes sur la ville et son territoire. L'éducation artistique et culturelle (EAC) constitue un levier central de cette mission, en favorisant la rencontre entre les œuvres, les artistes et des publics diversifiés, notamment ceux éloignés de la culture pour des raisons économiques, sociales ou territoriales.

L'action du pôle EAC & Accessibilité vise ainsi à créer les conditions d'une relation durable avec ces publics, en s'adressant à des groupes constitués : scolaires, périscolaires, étudiants, structures du champ social, ou encore établissements médico-sociaux et sanitaires. En permettant l'accès au parc et à sa programmation, ces actions contribuent directement à la diversité des publics et aux objectifs de fréquentation.

L'accessibilité, une priorité

En 2025, La Villette a poursuivi une transformation progressive de ses espaces et de sa programmation, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Grâce notamment au soutien de la Fondation Malakoff Humanis, des dispositifs adaptés sont proposés, chaque saison, sur une sélection d'une dizaine de spectacles et une quinzaine de représentations.

Ces dispositifs répondent à une diversité de besoins : interprétation en langue des signes française (LSF), surtitrage, gilets vibrants, ou Auracast pour les publics sourds ou malentendants ainsi que des visites tactiles et audiodescriptions pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Par ailleurs, les séances Relax permettent d'accueillir dans des conditions adaptées des spectateurs dont le handicap (autisme, polyhandicap, troubles psychiques ou maladies neurodégénératives) peut entraîner des comportements atypiques pendant les représentations. Ces formats inclusifs contribuent à lever les freins à la fréquentation culturelle en proposant un cadre bienveillant.

Au-delà de l'accessibilité des œuvres, La Villette développe des parcours spécifiques à destination des personnes en situation de handicap (PSH), ainsi que des actions de formation pour les professionnels relais. Depuis 2023, un partenariat avec le Service de l'école inclusive du rectorat

de Paris permet de financer des classes à projet artistique et culturel et d'organiser des formations pour les enseignants intervenant en établissements médico-sociaux ou sanitaires. Chaque saison, une quinzaine de structures (INJS, hôpitaux de jour, classes ULIS, etc.) bénéficient de cet accompagnement. Ces parcours favorisent une immersion progressive dans les univers artistiques, en lien étroit avec les encadrants, et participent à une meilleure inclusion des publics concernés.

La Villette est aussi un espace de réflexion collective, réunissant artistes, soignants, éducateurs, enseignants, chercheurs et parents autour des questions d'accessibilité et de soin. Trois événements ont marqué l'année 2025 :

Le 1^{er} octobre, une table ronde intitulée « Corps en mouvement : au cœur du soin », organisée en collaboration avec Droit27 – Groupe SOS Culture, réunissait une chorégraphe, une docteure neuropsychologie, une enseignante en centre de rééducation et un patient ayant bénéficié d'ateliers de danse à La Villette. Cette conférence-performance explorait les liens entre mouvement et soin, en écho à la thématique de la santé mentale, grande cause nationale 2025. La soirée s'est clôturée par une invitation à découvrir les ateliers de danses somatiques proposés par La Villette dans les structures de soin.

Le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, en collaboration avec Imago – Le Réseau Pôle Art et Handicap et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, La Villette a organisé une journée « Handicap et culture, 20 ans après », entièrement dédiée à l'accessibilité culturelle. Des personnes concernées par le handicap ont pris la scène pour partager leurs visions. Le programme comprenait des restitutions artistiques, une conférence gesticulée sur le validisme, une grande table ronde sur l'accessibilité des services, de multiples ateliers de pratique artistique adaptée, et un village associatif dans le hall de la Grande Halle rassemblant une vingtaine d'acteurs engagés dans l'accessibilité culturelle.

Une journée « Sport partagé », pendant laquelle près de 150 enfants, en situation de handicap ou valides, ont participé ensemble à des activités : joëlette, boccia, tir à l'arc, laser run, basket-ball et danse avec gilets vibrants.

Des parcours pour le champ éducatif

Dans le champ éducatif, La Villette continue de développer des projets structurants à différentes échelles. Elle est notamment jumelée, depuis quatre ans, avec le réseau REP+ Rouault, permettant de concentrer les actions auprès de plusieurs établissements situés en territoire prioritaire.

Des partenariats renouvelés avec les villes de Pantin, Aubervilliers et Le Pré-Saint-Gervais proposent également, chaque année, une vingtaine de parcours aux écoles locales. À l'échelle régionale, le soutien de la Région Île-de-France, reconduit pour la quinzième année consécutive, permet à plus de 1 000 lycéens de bénéficier de parcours incluant pratique artistique et découverte de spectacles.

Ces parcours, construits sur mesure, combinent : des ateliers de pratique artistique (cirque, danse, théâtre, magie), des rencontres avec les artistes et des découvertes des métiers, des visites du parc et des coulisses, des interventions artistiques in situ (Pop-up), l'accès à des spectacles et expositions, des temps d'échange (bords de plateau, conférences, visites architecturales).

Cette année encore, la majorité des groupes accompagnés ont bénéficié d'actions culturelles (accès aux répétitions, échanges avec les artistes, ateliers de pratique, accueil avant le spectacle) en amont des représentations, facilitant ainsi l'appropriation des œuvres et une expérience plus autonome. Ces dispositifs visent à impliquer activement les participants dans les processus de création et à leur transmettre des clés de compréhension durables.

Ces parcours sont majoritairement financés par les partenaires historiques de La Villette : la Région Île-de-France, le conseil départemental de Seine Saint-Denis, le Pass culture, les rectorats de Paris, Créteil et Versailles, les villes de Pantin, Aubervilliers, Le Pré-Saint-Gervais, les établissements scolaires, les centres sociaux, ainsi que par les mécènes tels que la Fondation Malakoff Humanis , depuis 2025.

À travers l'ensemble de ces actions, La Villette affirme une ambition claire : faire du parc un espace inclusif, accessible et ouvert à toutes et tous. En croisant les approches artistiques, éducatives et sociales, elle œuvre à faire de la culture un vecteur de rencontre, d'émancipation et de transformation, au service d'une société plus inclusive.

En quelques chiffres

En 2025, La Villette a proposé : 20 sessions de formation et de sensibilisation auprès des relais scolaires, enseignants et inspecteurs, animateurs du périscolaires et travailleurs sociaux, 92 parcours d'EAC pour les centres de loisirs, crèches, écoles, collèges, lycées, universités et publics du champ social, plus de 1 500 ateliers, dont 800 de pratique artistique, 30 Pop-up, 10 temps de restitutions, 15 représentations accessibles.

→ Voir indicateurs 6, 6C, 7, 7C et 9 pour une analyse détaillée de la performance



FOCUS EAC au sein des Hôpitaux Robert Debré et Jaurès

Au cours de la saison 2024-2025, La Villette a collaboré avec six hôpitaux parisiens et proposé aux patients des parcours associant spectacles, ateliers de pratiques artistiques et rencontres avec des artistes. Le centre scolaire de l'hôpital Robert-Debré a réalisé un projet de classe artistique et culturelle, soutenu financièrement par le service de l'École inclusive du rectorat de Paris. Une dizaine d'adolescents ont assisté au spectacle de cirque du collectif *Petit Travers*, en novembre, et au *Golden Stage*, en avril, et ont participé à sept ateliers sur le mouvement avec la chorégraphe Emanuelle Soum et sa compagnie MaisonM, soutenues par le dispositif IADU.

Durant ces ateliers, les enfants ont exploré des pratiques somatiques visant à éveiller leur conscience corporelle. Ces exercices corporels agissent comme des initiateurs de mouvement, permettant de danser ensemble à travers le jeu. L'approche de l'artiste visait à transformer la perception des corps, à relâcher les tensions et à apaiser l'anxiété, tout en développant une meilleure conscience de l'espace. Afin de faire le lien entre les familles, l'hôpital et La Villette, un podcast a été réalisé en collaboration avec Sens de la visite, permettant de garder trace du projet et de donner la parole aux enfants.

À proximité de La Villette se trouve l'hôpital Jean-Jaurès, établissement regroupant cinq services : hématologie, gériatrie, infectiologie, rééducation et soins palliatifs. En collaboration avec le service culturel du Groupe SOS et la compagnie MaisonM, neuf journées d'actions culturelles ont été organisées dans les différents services de l'hôpital, dont deux séances spécifiquement dédiées aux soignants. Les artistes ont porté une attention particulière à l'adaptation des mouvements à l'ensemble des corps présents. Qu'il s'agisse de patients récemment opérés, en fauteuil roulant ou porteurs de prothèses, chacun était invité à retrouver un mieux-être par la danse et les micromouvements. Les artistes sont également intervenues au chevet des patients en soins palliatifs, à partir d'un questionnaire recueillant leurs envies, afin de leur proposer de véritables moments poétiques individualisés.



UN RAYONNEMENT TERRITORIAL ET INTERNATIONAL

LE DISPOSITIF MICRO-FOLIE ET SON DÉPLOIEMENT

Le dispositif Micro-Folie, porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette, s'inscrit pleinement dans la mission d'accessibilité et de démocratisation culturelle de l'établissement. En 2025, ce réseau innovant, qui compte 641 Micro-Folies en activité en France et à l'international, a poursuivi son déploiement et sa consolidation, confirmant son rôle structurant dans l'irrigation culturelle des territoires.

Réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre issus de nombreuses institutions et musées régionaux, nationaux et internationaux, cette offre culturelle inédite s'intègre dans des lieux de vie accessibles à toutes et tous, avec pour ambition de renforcer une dynamique culturelle de proximité. Peu coûteuse et simple à installer, une Micro-Folie se conçoit en fonction de son territoire, de ses enjeux, de ses publics, de ses équipes et des équipements existants.

Le réseau Micro-Folie participe d'une dynamique collaborative, nourrie à la fois par les contenus des grandes institutions partenaires et par les initiatives locales, les opérateurs culturels régionaux et les artistes (plasticiens, performeurs, danseurs, musiciens...), que les Micro-Folies contribuent à valoriser à l'échelle du réseau.

Chaque Micro-Folie accueille un Musée numérique, ressource alimentée par 450 établissements culturels mettant à disposition plus de 5 900 contenus. Cœur du dispositif, le Musée numérique est complété de modules complémentaires : FabLab, espace de réalité virtuelle, scène, bibliothèque/ludothèque, etc. Ces équipements, fixes ou itinérants, s'ancrent dans leur territoire et sont animés par des équipes dédiées, afin de programmer des actions au plus près des publics.

En 2025, le Musée numérique a été enrichi de quatre nouvelles collections (Notre-Dame de Paris, Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) et compte désormais 20 collections au total. Accompagnés d'outils de médiation spécifiques, ces nouveaux contenus ont permis de renforcer la qualité de l'offre proposée tout en diversifiant les thématiques abordées. Une attention particulière a été portée au renforcement des compétences des médiateurs, afin de favoriser des pratiques toujours plus interactives et inclusives.

Par ailleurs, la Micro-Folie s'est affirmée comme un outil privilégié de médiation et d'EAC. De nombreux partenariats ont été développés avec des établissements scolaires, des structures sociales et des acteurs associatifs, permettant de toucher des publics éloignés de l'offre culturelle traditionnelle.

Enfin, la dimension internationale du réseau s'est renforcée, contribuant au rayonnement de l'expertise portée par La Villette et à la diffusion d'un modèle culturel fondé sur le partage, l'ouverture et la coopération.

→ Voir indicateurs 10a, 10b et 10c
pour une analyse détaillée de la performance



LES COLLECTIONS DU MUSÉE NUMÉRIQUE

Le dispositif Micro-Folie repose sur le Musée numérique, galerie virtuelle composée de milliers de contenus issus d'institutions variées. Ces contenus sont structurés en collections internationales, nationales, régionales ou thématiques, adaptées aux publics et aux territoires. Chaque collection propose un corpus pluridisciplinaire (images, vidéos, audio, 3D), accompagné d'un film immersif, d'un catalogue et d'outils de médiation.

En 2025, quatre collections ont été ajoutées au Musée numérique :

La collection Notre-Dame de Paris

Inaugurée le 23 janvier 2025 à la Micro-Folie de Noisy-le-Sec, cette collection est le fruit d'une collaboration entre Rebâtir Notre-Dame de Paris et 12 institutions culturelles. Elle met en lumière les métiers et les savoir-faire mobilisés pour la restauration de la cathédrale. Structurée en six thématiques, elle retrace son histoire à travers le patrimoine et les arts, et propose des outils pédagogiques innovants (mallette pédagogique, cahier de jeux).

La collection Normandie

Inaugurée en avril 2025 à la Micro-Folie de Flers, cette collection régionale, conçue avec La Fabrique des patrimoines en Normandie, valorise la richesse culturelle normande. Des fossiles à Christian Dior, de la tapisserie de Bayeux à l'impressionnisme, elle traverse les époques et les disciplines à travers 42 institutions culturelles.

La collection Bretagne

Inaugurée en juin 2025, cette collection réunit 45 institutions culturelles et témoigne de la richesse du territoire breton. Histoire, légendes, paysages, luttes sociales et traditions y composent un parcours thématique, mettant en lumière une Bretagne plurielle, du mésolithique à nos jours. Elle est disponible en breton et prochainement en gallo.

La collection Pays de la Loire

Inaugurée le 11 décembre 2025 au Quai d'Angers, cette collection met à l'honneur le patrimoine ligérien. Conçue avec 39 institutions culturelles, elle enrichit le Musée numérique d'œuvres d'art contemporain et de spectacle vivant, et retrace les grandes étapes historiques du territoire, de la préhistoire aux expressions artistiques contemporaines.



FOCUS

Micro-Festival

Le 24 novembre 2025, l'artiste francilienne Marylou Sharrock s'est rendue en train à la Micro-Folie d'Agneaux, commune rurale de 4 000 habitants située dans la Manche, avec sa valise contenant le matériel électronique de son installation *Bestioles*. Sur la route reliant la préfecture à ce lieu culturel, elle a redécouvert la beauté du bocage normand, territoire où elle avait enregistré les sons d'insectes et d'oiseaux.

Fraîchement entrée au catalogue des Micro-Festivals, l'artiste figurait parmi 70 propositions réparties en 13 catégories artistiques, dans la rubrique « Création numérique et biodiversité ». Son travail sonore interroge les modes de perception face à la disparition des interactions sensibles avec la nature, conséquence de l'érosion de la biodiversité.

L'exposition *Bestioles* invitait le public dans un jardin interactif composé de circuits électroniques et sonores, où chaque « bestiole » reconstituait artificiellement le chant d'un insecte ou d'un oiseau menacé.

Avant chaque présentation, l'artiste étudiait les paysages sonores locaux afin de créer un dialogue avec les habitants. Cette démarche pouvait donner lieu à des micro-résidences, comme celle menée en Bretagne autour de la baleine franche de l'Atlantique nord.

Le Micro-Festival comprenait également un concert-sièsté sonore, un atelier « Oiseaux électroniques » et des temps de médiation adaptés aux publics scolaires. L'ensemble du dispositif visait à sensibiliser aux écosystèmes en danger à travers une approche artistique immersive et participative.



L'AMÉNAGEMENT ET LA TRANSITION DU PARC

VALORISATION DES ESPACES ET DES ÉQUIPEMENTS

Aménagement de la zone de biodiversité

Programme de travaux entamé au début de l'année 2023, la nouvelle zone de biodiversité de 15 000 mètres carrés a connu des avancées décisives en 2025, permettant l'ouverture de la zone au premier semestre 2026. Cette zone a été aménagée à la place des anciens bâtiments administratifs de la cité-jardin, qui ont été démolis. Un nouvel axe de promenade, constitué de pavés sciés, relie aujourd'hui le canal de l'Ourcq au Conservatoire national de musique et de danse de Paris. Cette promenade longe un champ de blés anciens de 300 mètres carrés ainsi qu'une clairière de prairie xérophile, tous deux créés au cours de l'année.

Dans le prolongement de la rénovation de la Halle de Rouvray, deux salles d'ateliers pédagogiques en ossature bois ont également été construites à l'intérieur du bâtiment, ainsi qu'un habitat pour lapins. À l'extérieur, une cour a été aménagée avec un poulailler, un four à pain et un espace de détente accessible au public.

Rénovations et ouvertures

Au cours de l'année 2025, de nouveaux équipements et aménagements ont été réalisés, afin de soutenir les missions de création et de diffusion à tous les publics. En particulier, deux nouveaux espaces ouverts à toutes et tous ont été rénovés en 2025 : le studio LEGO®, espace dédié aux enfants au rez-de-chaussée de la Grande Halle, exploité par Little Villette, et l'espace Freestyle Villette au Pavillon Villette.

Côté espaces extérieurs, différentes zones ont été aménagées pour accueillir de nouveaux équipements sportifs, dans l'optique de favoriser les pratiques spontanées. De nouveaux sols de danse et des tables de ping-pong ont ainsi été installés à proximité de la Folie P6 et de la Folie N5, ainsi que des boudodromes sur la berge sud du canal de l'Ourcq.

L'année 2025 a également marqué le lancement de projets d'aménagement structurants pour le Parc de la Villette, notamment en matière de remise à niveau technique et environnementale des infrastructures. L'établissement a finalisé les études, visant à renforcer la performance énergétique des Pavillons Villette et Charolais et à améliorer le confort des spectateurs et des artistes. Le démarrage des

travaux de rénovation est prévu au premier trimestre 2026. Les études de rénovation de la gestion technique centralisée du parc ont également été menées à terme, afin d'intégrer les systèmes techniques consommateurs d'énergie, d'optimiser le suivi des consommations et de générer des économies d'énergie à l'échelle de l'ensemble du parc.

Après l'espace Mia-Mao, le traitement des bétons restants de la Halle aux cuirs, touchée par des fronts de carbonatation, s'est poursuivi en 2025. Les études préalables ont été achevées et les travaux ont pu commencer en décembre 2025. En 2025, la rénovation des infrastructures souterraines essentielles au fonctionnement du parc a été engagée, avec le lancement du remplacement des installations électriques des nappes haute et basse, qui assurent l'alimentation, le pilotage et la sécurisation des équipements de relevage des eaux usées.

En ce qui concerne les grands chantiers à venir, la programmation du projet de rénovation de la Grande Halle a été finalisée et permet d'envisager, en 2026, le recrutement d'une maîtrise d'œuvre. Cette opération vise à assurer la mise en conformité du site avec les exigences du décret tertiaire, afin d'améliorer significativement la performance énergétique et le confort thermique de la Grande Halle. Les travaux prévoient la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et la modernisation de ses équipements techniques. Ces travaux seront complétés par des améliorations fonctionnelles de plusieurs espaces dans la perspective d'améliorer l'accueil du public.



FOCUS

De nouveaux équipements sportifs

Depuis sa création, le Parc de la Villette est identifié par de nombreux Franciliens comme un espace de pratiques sportives variées. Afin d'inciter et d'accompagner ces pratiques, La Villette conduit une politique d'aménagement, visant à créer des équipements et des dispositifs dédiés pour répondre aux besoins des publics, à l'image du Jardin des voltiges, du parcours d'orientation ou du parquet de danse installé chaque été sous le péristyle.

En 2024, avec l'accueil du Parc des Nations dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, La Villette a intensifié cette dynamique. Deux nouveaux espaces dédiés au basket-ball ont vu le jour, dessinés par le street artiste Jordan Saget. Un terrain de basket-ball 3x3 a été aménagé du côté de la Géode ; l'autre, d'une forme moins conventionnelle, est un étonnant « arbre à basket » situé le long de l'allée du Zénith, à côté de la Philharmonie.

En 2025, grâce au soutien de l'Agence nationale du sport, de nouveaux équipements ont été installés dans le parc. Vers les berges du canal d'abord, huit tables de ping-pong ont été implantées, en partenariat avec l'académie de Paris de l'Éducation nationale et la Fédération française de tennis de table et ont rapidement été identifiées par les amateurs. À proximité, à l'ombre des tilleuls, trois boulodromes ont été créés et accueilleront tout au long de l'année passionnés comme débutants.

Enfin, en complément du parquet de danse déjà installé chaque été sous le péristyle, deux nouveaux parquets ont été conçus de manière pérenne (à proximité de la folie P6 et de la folie N4), afin de permettre aux danseuses et danseurs de s'exercer en plein air tout au long de l'année. Un nouveau parquet sera inauguré en 2026, à proximité de Freestyle Villette, et devrait contribuer à l'animation de la partie nord du parc.

L'ensemble de ces équipements est accessible à tous les publics, gratuitement.

VIE DES CONCESSIONS

En 2025, La Villette a poursuivi ses actions de valorisation du domaine, d'accompagnement des occupants et de développement des ressources propres. Elle a mené plusieurs procédures de mise en concurrence et accompagné des projets structurants à l'échelle du parc.

Renouvellement et diversification de l'offre de restauration

Parmi les opérations majeures, le restaurant Ventrus a fait l'objet d'une remise en concurrence. À l'issue de la procédure, l'occupant a été renouvelé pour six ans, jusqu'en juillet 2032, garantissant le maintien d'une offre de qualité reconnue.

Le kiosque, situé près du Jardin du dragon, exploité depuis sept ans, a également été remis en concurrence. Ventrus a été retenu et y développe une seconde activité sous l'enseigne Bidou. Le site comprend deux kiosques de vente à emporter (50 mètres carrés) pour cinq ans. Cette offre met en avant une restauration rapide de qualité, fondée sur des produits frais, locaux et de saison, en circuit court, avec une revisite créative du sandwich.

Pour la première fois, deux food trucks ont été installés au Jardin des voltiges et sur la place de la Fontaine-aux-Lions, jusqu'alors inexploités commercialement. Cette offre complète les propositions existantes, notamment lors de la saison estivale et d'événements majeurs (Festival Molière, cinéma en plein air), tout en contribuant aux recettes propres. L'équipe a également accompagné le lancement d'une mise en concurrence pour l'exploitation de points de restauration et de boissons à la Grande Halle, dans l'Espace Chapiteaux et dans le cadre de Jazz à La Villette.

Développement de l'offre culturelle et sportive

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture du club Mia Mao, en janvier. Dédié aux musiques électroniques, il a rapidement trouvé son public et contribue au renouvellement de l'offre nocturne et culturelle. L'occupant a engagé des études pour une seconde salle de 700 places à l'horizon 2028.

Par ailleurs, l'ouverture de la salle d'escalade Karma La Villette, exploitée par la Fédération française de la montagne et de l'escalade, renforce l'offre sportive du parc. Installée dans l'ancienne salle du Cinaxe, elle propose une pratique accessible à toutes et tous.

Accompagnement des occupants

Plusieurs projets structurants ont été accompagnés, notamment avec le Zénith Paris – La Villette. Des aménagements ont permis d'améliorer l'attractivité commerciale et les capacités d'accueil : création de deux loges VIP offrant des conditions premium et une diversification des revenus, ainsi qu'une augmentation de la jauge de 6 785 à 7 185 places grâce à une configuration en scène centrale.

Enfin, les travaux du Hall de la chanson ont été lancés avec le soutien du ministère de la Culture. Ce projet vise une modernisation complète : insonorisation et reconfiguration de la salle (formats assis, debout, cabaret), rénovation du café-Bœuf, modernisation des équipements scéniques, création d'un hall d'accueil plus lisible et amélioration énergétique du bâtiment.





UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET

UNE STRATÉGIE RSO AMBITIEUSE

Engagée de long terme sur les enjeux environnementaux et sociétaux, La Villette s'est dotée, depuis 2020, d'une stratégie RSO (responsabilité sociétale des organisations). Cette stratégie est en cours de réactualisation autour de trois grands axes : atténuation, adaptation et sensibilisation. En complément du travail entamé de réécriture de cette stratégie, qui viendra nourrir le futur contrat d'objectifs et de performance (COP), l'établissement a pu avancer, dès 2025, sur chacun de ces axes.

Atténuation : poursuite du Bilan Carbone

La Villette réalise son premier Bilan Carbone® avec les équipes d'Ekodev. Durant l'année 2025, l'établissement a défini son profil carbone à partir de l'analyse des différents postes d'émission, classés en quatre catégories : administration, exploitation du site, activité culturelle et événementielle, et Micro-Folie. Sur la base de ces données, un plan de transition en faveur de la réduction des impacts environnementaux de ces différentes activités sera formalisé en 2026 et servira de boussole pour accompagner le prochain projet d'établissement.

Adaptation : vers un plan d'évolution du parc

La Villette a conduit, depuis sa création, une politique d'aménagement visant à préserver le patrimoine existant et à le faire évoluer au gré des besoins identifiés, afin d'accompagner l'accueil de tous les publics et de permettre la diffusion de sa programmation culturelle. Pour poursuivre cette mission et l'ambition de de l'architecte Bernard Tschumi - celle de penser un parc pour aujourd'hui et pour demain - il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire évoluer cet espace, afin de le rendre plus résilient et plus inclusif, notamment face aux enjeux pressants du dérèglement climatique, tout en préservant son patrimoine architectural et naturel.

Pour ce faire, l'établissement souhaite convoquer des regards variés, mêlant technique et poétique dans l'héritage de la pensée de son architecte, et ainsi mettre en place un plan d'évolution du parc, articulant gestion durable et écoresponsable des espaces extérieurs, tout en questionnant ses aménagements et leur capacité d'accueil des usages contemporains.

C'est dans cette dynamique que La Villette accueille depuis l'automne 2025, et pour une durée de trois ans, l'architecte-urbaniste Adélaïde Papay pour un projet de recherche par la pratique, qui permettra de poser les fondements du plan d'évolution du parc. Son projet de recherche s'appuie sur deux laboratoires : le groupe Territoires de l'EnsadLab à l'École des arts décoratifs - PSL et le laboratoire Architecture, Culture et Société de l'École d'architecture de Paris-Malaquais.

Sensibilisation : création d'un parcours biodiversité au sein du dispositif Micro-Folie

En 2025, les équipes des Micro-Folies ont entamé une réflexion visant à intégrer la thématique de la biodiversité dans leurs propositions culturelles. De cette réflexion est né le Parcours Biodiversité : déployé tout au long de l'année en collaboration avec les partenaires locaux et sur les territoires, il propose un ensemble de ressources à destination des médiateurs et des publics.

Ce parcours met à disposition des Micro-Folies des contenus pour nourrir leurs propositions de médiation et leurs activités autour des enjeux essentiels et actuels de la biodiversité. Un premier document, le « Répertoire Biodiversité », est déjà disponible. Il compile les témoignages de dix Micro-Folies, des ressources internes et externes au dispositif, des ateliers de sensibilisation aux enjeux environnementaux, ainsi que des initiatives de partenaires sur la thématique environnementale. Une collection thématique biodiversité est en phase de finalisation et sera lancée en octobre 2026.



RECOIN N°23

RECOIN N°15

RECOIN N°13

RECOIN N°10

RECOIN N°16

RECOIN N°14

RECOIN N°12

RECOIN N°17

RECOIN N°9

RECOIN N°11

RECOIN N°18

RECOIN N°8

RECOIN N°3

UNE JOURNÉE DANS LES RECOINS



LES RESSOURCES HUMAINES

Dialogue social et organisation des élections

L'année 2025 a été celle du renouvellement des instances représentatives du personnel, avec un taux de participation aux élections de 79 % et un renouvellement important des élus. Les membres du personnel du comité social et économique (CSE) ont été élus pour un mandat de trois ans, et ceux du conseil d'administration pour un mandat de cinq ans. Deux organisations syndicales représentent aujourd'hui le personnel : la CGT, qui reste majoritaire, et la CFDT.

Trois accords d'entreprise ont été signés en 2025 : un accord salarial, un accord d'intéressement et un accord relatif au fonctionnement du CSE et de la base de données économique, sociale et environnementale, qui a notamment prévu la création d'une commission santé, sécurité et conditions de travail, dont les premières réunions se sont tenues en 2025.

Le développement des compétences

Placée au cœur du projet de l'établissement, la politique de formation est une priorité stratégique, dont les axes principaux sont : le développement des compétences métiers indispensables pour renforcer l'expertise des équipes et la transformation numérique ; la prévention des risques au travail ; la transition écologique et la RSO ; la collaboration et la communication des équipes.

Les montants mobilisés restent élevés et à la hauteur des objectifs fixés.

La prévention des risques

Un plan d'action global en matière de prévention des risques a été mené en continu et a permis une refonte intégrale du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Un « groupe projet » composé de chacune des directions a accompagné cette démarche en continu, en incluant des entretiens avec chaque membre du Comité de direction, l'audit de 26 groupes métiers, 17 visites de locaux, six observations de situations de travail et dix sessions dédiées aux risques psychosociaux (RPS). Ces actions ont permis d'établir une cartographie des risques et d'engager la rédaction du Programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact).

La politique de rémunération

La politique de rémunération a combiné mesures individuelles et augmentation générale, permettant de valoriser l'engagement individuel et collectif. Dans le cadre des enjeux liés à la transition écologique, le forfait mobilités durables et la part employeur des abonnements aux transports en commun ont été maintenus.

La valeur des titres-restaurant a par ailleurs été portée à 12,10 €, dont 7,26 € de part employeur.

Labels Égalité / Diversité

Historiquement engagée en faveur de l'égalité et de la diversité, La Villette est labellisée Égalité entre les femmes et les hommes et diversité auprès de l'Association française de normalisation est l'organisation française (AFNOR), depuis 2018. Elle poursuit cet engagement sociétal avec une ambitieuse feuille de route en matière de prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, ainsi que de lutte contre les stéréotypes.

En 2025, l'établissement a été mobilisé sur un audit intermédiaire demandé par l'AFNOR et a reçu un avis favorable au maintien des labels.

Mise en place des nouveaux outils de paie et SIRH

La direction des ressources humaines a déployé un nouvel système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) au 1^{er} janvier 2025, permettant de simplifier le quotidien des salariés.

Connecté à l'outil de planification de l'ensemble de l'activité de l'établissement, il améliore l'efficacité et la fiabilité, et fait gagner du temps aux équipes opérationnelles et administratives.

Une communication interne structurante

Enfin, la communication interne a contribué à renforcer la culture d'établissement et le sentiment d'appartenance via des temps forts (vœux, déjeuner annuel, apéro-concert), une information régulière et des newsletters thématiques. Elle a finalisé le futur intranet, dont le lancement est prévu début 2026.

→ Voir indicateur 12 pour une analyse détaillée de la performance

DES RESSOURCES ET DES DÉPENSES SOUS CONTRÔLE

Le budget initial pour 2025 faisait état d'un solde budgétaire déficitaire de 2 M€, inquiétant (flux de trésorerie réel relatif au cycle de fonctionnement), ce déficit étant en grande partie structurel.

Un plan d'action a été mis en place, dès le début de l'année 2025, pour tendre à redresser les comptes de l'établissement et bâtir le budget 2026 sur des bases saines. Le budget rectificatif d'urgence faisait ainsi apparaître une prévision de solde budgétaire améliorée à - 0,9 M€ et une insuffisance d'autofinancement à - 0,4 M€ (flux théorique de trésorerie).

Côté dépenses, le taux de consommation finale est de 97 %, ce qui démontre un bon pilotage de l'établissement, mais le taux de réalisation des recettes n'est, quant à lui, que de 95 %. L'écart à la cible concernant les recettes est entièrement imputable à des décalages temporels d'encaissements (soldes de coréalizations arrivés au début de janvier alors qu'ils étaient attendus à la fin décembre, pour 0,5 M€) et à un changement de méthode de comptabilisation des recettes transitant par la régie, ayant eu un impact de 0,2 M€.

L'activité de spectacles, une fois ces deux points mis de côté, a dépassé les objectifs fixés dans le contrat d'objectifs et de performance (COP), avec près de 180 000 spectateurs et 81 % de taux de remplissage. Tous les spectacles ont atteint ou dépassé les objectifs assignés, sauf deux spectacles de fin d'année ayant rencontré un succès inférieur aux attentes (FLIP Fabrique et Brigitte Poupart).

Autre indicateur démontrant la bonne performance financière de l'établissement : le taux de couverture des dépenses courantes par les recettes propres est de 48 % (contre 45 % prévus au COP). Ce bon résultat est lié à une marge commerciale solide, malgré la contre-performance de l'exposition *Into the Light : L'Expo* à la Grande Halle, et à des recettes issues des concessions ayant battu le record de 2024 avec 8,4 M€, dont 2,2 M€ de part variable pour le Zénith (avec un effet exceptionnel des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024 pour 0,7 M€).

En 2025, trois grands indicateurs doivent être articulés :

- le solde budgétaire ;
- la capacité d'autofinancement (CAF) ;
- le résultat comptable, qui fait apparaître la situation patrimoniale de l'établissement.

Au final, le solde budgétaire en fonctionnement s'élève à - 1,9 M€ au 31 décembre 2025. Ce chiffre, en dégradation par rapport au budget rectificatif d'urgence, est toutefois à relativiser en raison de décalages temporels cumulés.

La CAF est quant à elle positive (0,8 M€ avant comptabilisation de l'intéressement et 0,3 M€ après), ce qui permet de déclencher un intéressement qui sera versé l'année prochaine. Enfin, le résultat comptable, ou patrimonial, est déficitaire de 0,3 M€ : cette situation est principalement liée aux provisions passées dans le cadre des litiges JOP (CNOSF – prestation de sécurité en partie déficiente).

Conformément à l'instruction du 15 septembre 2020 relative à la maîtrise et à la transparence des dépenses des dirigeants, les règles et les procédures internes concernant les moyens mis à dispositions des dirigeants de La Villette sont encadrées par un document unique de cadrage, qui a fait l'objet d'une validation par le conseil d'administration de La Villette.

→ Voir indicateurs 13 c, 14 et 15
pour une analyse détaillée de la performance

CHIFFRES CLÉS 2025

Fonctionnement

45,5 M€ en recettes vs **47,4 M€** en dépenses

Solde = **-1,9 M€**

Composition des recettes de fonctionnement

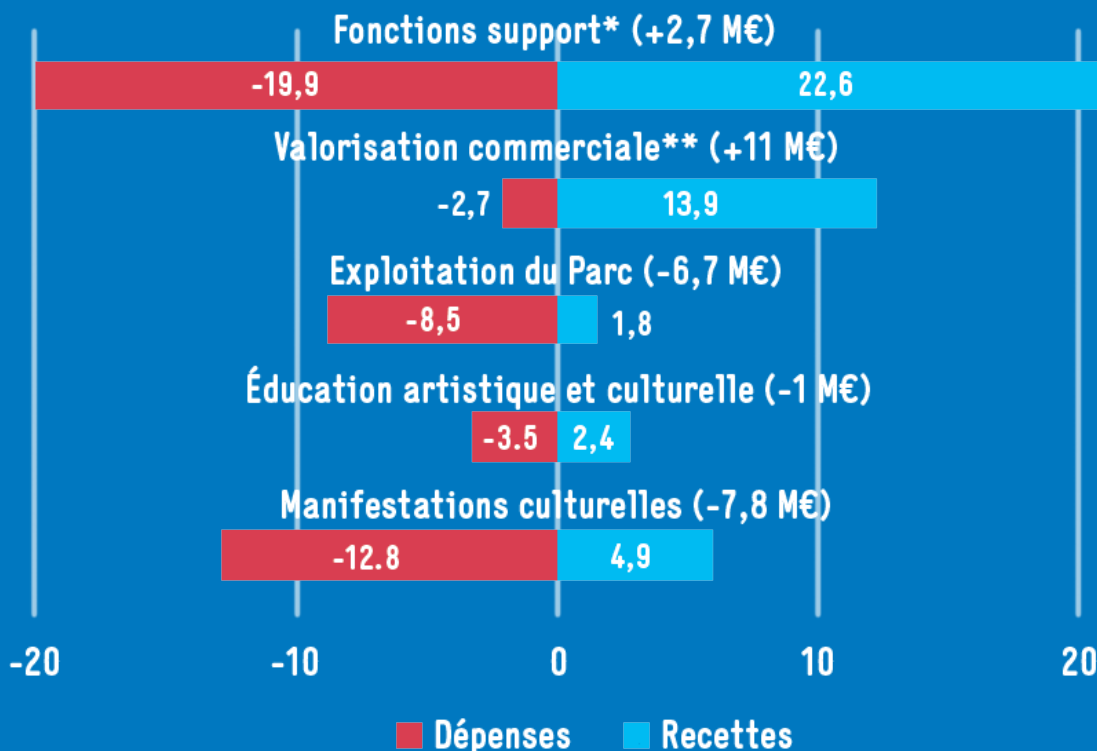
- Subvention pour charge de service public : **22,28 M€ (48,9 %)**
- Subvention autre : **1,9 M€ (4,2 %)**
- Ressources propres et divers : **21,3 M€ (46,9 %)**

Investissement

4,0 M€ en dépenses vs **6,5 M€** en recettes

Solde = **2,5 M€**

Équilibre budgétaire par activité en M€



* Comprend le personnel permanent et la subvention pour charges de service public

** Comprend les activités de concessions et événementiel



UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET

Indicateur n° 1			Type d'indicateur				
SUIVI DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label Initiatives d'Artistes</i> Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création			L'établissement mène une politique dynamique de soutien à la création et aux artistes, tout au long de leurs parcours depuis la création jusqu'à la diffusion. Cette ambition s'est traduite par la mise en place en 2020 du label Initiatives d'Artistes, un accompagnement renforcé d'une partie des artistes accueillis au sein des quatre programmes de résidence de La Villette que sont l'Espace Périphérique, Initiatives d'Artiste en Danses Urbaines (IADU), les Résidences Villette, le Magic WIP. Par ce label, les artistes bénéficient d'un accompagnement spécifique concernant l'écriture, la production, la technique, la valorisation de leur travail, la diffusion et leur professionnalisation.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de projets en résidences							
Art de la rue	7	7	12	12	12	10	12
Arts visuels			18	1	0	0	0
Cirque	27	20	24	18	24	25	30
Danse	41	25	45	37	39	31	32
Installation-Performance	1		1	1	2	1	0
Magie nouvelle	5	9	11	13	9	9	8
Marionnette	29	12	21	20	14	8	17
Musique	1	1	2	1		1	1
Théâtre	44	7	16	9	8	8	10
Total	155	81	150	112	108	93	110
dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans	15	17	11	14	21	34	32
dont propositions en lien avec les cultures urbaines	32	18	41	35	36	23	27
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	5	2	4	3	3	0	0
Apports financiers pour l'aide à la création							
Résidences - Aide à l'écriture (1)	307 213 €	275 843 €	301 000 €	176 806 €	177 400 €	253 862 €	156 650 €
Aide à la production (2)	102 300 €	205 000 €	383 243 €	134 100 €	161 200 €	96 580 €	211 950 €
Accompagnement technique	40 442 €	40 626 €	76 014 €	113 492 €	78 615 €	90 961 €	89 182 €
Valorisation	71 744 €	58 703 €	250 375 €	153 100 €	117 600 €	73 750 €	111 150 €
Diffusion		302 896 €	138 100 €	312 522 €	126 582 €	449 612 €	499 075 €
Actions de professionnalisation	12 847 €	8 934 €	7 687 €	19 792 €	8 356 €	17 812 €	11 131 €
Total	534 546 €	892 002 €	1 156 419 €	909 812 €	669 753 €	982 578 €	1 079 138 €
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur permet de suivre la diversité des projets accueillis en résidence et accompagnés dans leur développement, notamment les créations dédiées au jeune public, les créations en lien avec les cultures urbaines et les créations mixant art et sport dans la perspective des JOP 2024. Il permet également de suivre les moyens financiers dévolus à cette politique de soutien à la création.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
(1) Le montant fait référence à des aides financières directes versées aux compagnies. (2) Coproductions : somme des montants versés par l'EPPGHV en soutien à la création et à la diffusion de certains projets.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Données du planning d'activité		Budget des manifestations culturelles, planning et base de données de suivi des résidences d'artistes		Direction de la programmation culturelle et événementielle et direction de la production			
Commentaires							
Après une légère baisse entre 2023 et 2024, l'établissement retrouve en 2025 l'étiage habituel du nombre de projets soutenus avec 110 projets soutenus. Pour 2025, l'analyse des indicateurs témoigne de l'importante pluridisciplinarité des disciplines soutenues, à l'image des années précédentes. Si la danse reste en tête, notamment en raison du programme IADU (29 % des résidences sur l'année), le cirque est également très bien représenté avec 28 % des projets accueillis. A noter que la marionnette, un peu moins soutenue en 2024, retrouve également son niveau pré-JOP. L'apport financier reste stable par ailleurs et augmente même, notamment tiré par l'aide à la production.							

Indicateur n° 1C			Type d'indicateur				
SUIVI DES DIFFUSIONS DES PROJETS LABELLISÉS INITIATIVES D'ARTISTES			Cible de performance et d'intéressement				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label Initiatives d'Artistes</i> Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création			Dans le cadre de son COP 2020-2024, l'EPPGHV a créé le label Initiatives d'Artistes, qui a pour objectif de sélectionner des artistes et des projets issus des programmes de résidence de La Villette toutes disciplines confondues. Ce label leur propose un parcours complet, de la création jusqu'à la production et la diffusion dans le cadre de la programmation artistique et culturelle de l'établissement ou au cours d'actions d'éducation artistique et culturelle. Ces projets sont également promus par l'EPPGHV dans le cadre de ses partenariats de diffusion au sein des labels et réseaux de la création.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'artistes/compagnies		20	25	30	15	15	15
Nombre d'artistes/compagnies réalisé	-	21	25	31	15	15	15
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure chaque année le nombre de projets labellisés au sein des programmes de résidences que l'EPPGHV s'engage à soutenir et à accompagner sur le long terme.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
L'EPPGHV sélectionne chaque année des artistes et des projets pour leur offrir un soutien complet de la création jusqu'à la production et la diffusion. Le rapport annuel de performance détaille chaque année les orientations prises dans la sélection des projets.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle		Direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
Cet indicateur a été revu et recalibré en 2023. Cette modification a été approuvée par le conseil d'administration et actée par voie d'avenant au COP en mars 2023. Concernant la diffusion de l'ensemble des résidences bénéficiant du label IA, les 15 projets labellisés en 2025 sont/seront tous programmés au cours des saisons culturelles 2025/2026/2027. Ce moment de visibilité fort créé un cercle vertueux au service de la diffusion des spectacles et socle l'ambition d'intensifier le volet de mise en réseau à travers la recherche de coproducteurs et de diffuseurs. Néanmoins, ils impliquaient mécaniquement une diminution du nombre de projets labellisés. En 2025, 15 projets ont donc bénéficié du label IA : Stéphanie Aflalo, Élodie Emery, Éventuel Hérisson Bleu, Dimitri Chamblas, Laura Bachman, Léa Vinette, Joachim Latarjet et Alexandra Fleischer, Nadia Gabrieli Kalati, Antonin Cattaruzza, Michel Onomo, Marlène Gobber, Fanny Dreyer et Victoire de Changy, Thierry Collet, Marah Haj Hussein et la compagnie XY.							

Indicateur n° 2			Type d'indicateur				
SUIVI DES DIFFUSIONS DES CRÉATIONS ISSUES DES PROGRAMMES DE RÉSIDENCE DE LA VILLETTE ET DES PROJETS LABELLISÉS INITIATIVES D'ARTISTES			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label Initiatives d'Artistes Action 2 : Un soutien et une expertise pour la diffusion et la professionnalisation des artistes			La Villette accompagne les artistes dans la diffusion de leur travail une fois le temps de création en résidence passé. Les projets sélectionnés dans cadre du label Initiatives d'Artistes sont suivis sur plusieurs années afin de les accompagner au-delà des temps de résidence de création. Dans le cadre du développement du label, des points d'étape sont menés régulièrement dans le but de faire le point sur leur parcours et leur intégration au sein de réseaux de diffusion.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de sorties de résidences	80	24	60	57	47	42	59
Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes			7	21	6	3	5
Nombre de représentations à la Villette	19	2	8	86	59	89	92
Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes			6	73	47	52	41
Nombre de représentations hors Villette			67	489	228	172	242
Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes			13	369	54	20	68
Nombre d'actions d'éducation artistique et culturelle et ateliers de pratique	41	62	81	234	131	82	53
Dont projets labellisés Initiatives d'Artistes			64	81	77	4	4
Nombre d'actions de professionnalisation	7	12	11	16	8	10	6
Nombre de chantiers de création en cours (1)		10		0	0	3	0
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur permet de suivre l'accompagnement par l'établissement en termes de diffusion, médiation, professionnalisation des artistes en résidence et plus spécifiquement ceux associés au label Initiatives d'Artistes. Les artistes sélectionnés sont invités à effectuer des premières confontations publiques à l'occasion de chantiers en cours ou de sorties de résidences. Ils sont également amenés à participer à des actions de médiation de l'établissement (rencontres, ateliers de pratique, Pop-up, etc.). Ils sont aussi invités aux actions de formation organisées par La Villette. Cet indicateur montre l'engagement de l'EPPGHV à programmer ces projets et à promouvoir et à suivre leur diffusion dans les réseaux partenaires de l'établissement. (1) Les chantiers de création en cours se rapportent à la diffusion particulière de projets, il s'agit de montrer une création en cours de réalisation (cf. par exemple lors de l'événement Plaines d'Artistes).							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Les représentations à La Villette concernent les représentations dans les espaces et salles de l'EPPGHV comme dans ceux de nos partenaires du site ou hors site dès lors que ces spectacles s'intègrent à notre programmation. Les représentations hors Villette sont celles diffusées en dehors du site de La Villette, hors de toute programmation Villette. Les actions d'éducation artistique et culturelle impliquant les artistes du programme seront détaillées dans les actions EAC. Les actions de professionnalisation concernent des sessions de formation et autres actions d'accompagnement (rencontres, coaching) dans le cadre du programme Initiatives d'artistes. Le nombre de représentations hors Villette comme les chantiers de création en cours sont des éléments du projet Initiative d'artistes et, par conséquent, sont non comptabilisés en 2019.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
	Programmation de l'EPPGHV, suivi et planning des actions de formations et des actions EAC impliquant des artistes du programme et suivi de la diffusion des projets		Direction de la production, direction de la programmation culturelle et événementielle et direction de la communication et des publics				
Commentaires							
Le nombre de sorties de résidence, fruit d'une décision entre la compagnie et les équipes, progresse en 2025, ce qui permet de contribuer à une meilleure mise en réseau des artistes accueillis en résidence dans les différents programmes de résidence. Par ailleurs, les artistes accompagnés sont particulièrement représentés dans la programmation de l'établissement avec 92 projets de représentation, au-delà des projets IA dont la compagnie XY qui représentent à elle seule 18 représentations, cela s'explique notamment par le dispositif IADU dont les artistes comptabilisent un total de 22 représentations grâce aux programmes Step et Golden Stage. La tracabilité et le suivi exhaustif des projets hors de la Villette s'avère toujours aussi complexe en l'absence d'une communication de ces données par les artistes : les chiffres sont donc à considérer avec précaution. Le programme des formations est désormais bien stabilisé en termes de contenu. Ces formations permettent aux artistes de se familiariser avec l'ensemble des paramètres qui feront du projet un succès : la connaissance de l'écosystème culturel, la manière de se présenter pour convaincre ses interlocuteurs, les aspects budgétaires et techniques comme l'éclairage, la gestion du stress, etc. Enfin, l'indicateur illustre également les conséquences positives du recalibrage du label Initiatives d'Artistes. Le nombre de représentations à La Villette par projet IA diminue légèrement mais reste dans un étiage convenable (avec une moyenne de 2,7 représentations par projet labellisé).							

Indicateur n° 3				Type d'indicateur										
OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE				Suivi d'activité										
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés										
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire				Certaines disciplines artistiques et culturelles sont constitutives de l'identité Villette. Le cirque contemporain et les cultures urbaines, en particulier, attirent un public jeune, et l'établissement s'appuie sur ces disciplines attractives pour développer une politique volontariste en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. L'établissement confirme leur ancrage tout en les enrichissant de nouvelles propositions en cohérence avec l'objectif d'une accessibilité de l'offre au plus grand nombre, en spécialement pour les jeunes et leurs familles.										
	2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Spectacle vivant - nombre de représentations	339	105	130	165	195	86	353	94	348	45	305	52	299	91
<i>dont art de la rue</i>		2		2		5		23		7		6		7
<i>dont cirque</i>	91	10	44	14	44	11	62	21	77	11	56	17	63	24
<i>dont danse</i>	75	13	1	66	49	16	94	12	119	13	98	11	110	22
<i>dont magie nouvelle</i>	12	7	16	14	10	12	23	10	32	6	17	6	18	4
<i>dont marionnette</i>	6	22	19	18		11	6	13	8	5	10	4	14	11
<i>dont musique</i>	65	23	23	23	32	24	56	4	40		44		43	2
<i>dont théâtre</i>	90	28	27	28	60	7	112	11	72	3	80	8	51	21
Expositions - nombre de jours d'ouverture	216	98		308	199	273	144	87	251	133		79	289	212
<i>dont installation et performance</i>		50		25		18	144			5		2		4
Cinéma - nombre de séances		23	82	27		28		31		17				38
Événements, salons et colloques - nb de jours d'exploitation	213	122	75	43	41	31	127	40	59	45	123	298	19	107
Ateliers - nombre de séances	1877	548	894	218	1368	348	1752	590	1730	655	1803	555	1978	713
Jeux et équipements du parc en libre accès : nombre jours d'ouverture		903		426		547		1157		1187		1057		2416
	2645	1799	1181	1187	1803	1313	2376	1999	2416	2082	2231	2041	2585	2236
Total - nombre de propositions	4444		2368		3116		4375		4470		4272		4821	
<i>dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans</i>	1896	1425	868	1043	1119	1124	1498	1267	1801	1484	1702	1498	1749	1708
<i>dont propositions en lien avec les cultures urbaines</i>	23	18	56	63	59	41	82	42	224	53	182	46	171	54
<i>dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme</i>	4	8	1	4	3	1	3	4	8	12	234	258	1	984
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur														
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur a pour finalité de suivre la pluridisciplinarité de l'offre artistique et culturelle de l'EPPGHV.														
Mode de calcul - Définitions								Périodicité du calcul						
L'indicateur comptabilise, pour le spectacle vivant, le nombre de représentations payantes ou en accès libre. Sont comptabilisés dans l'accès libre les sorties de résidences et les chantiers en cours présentés dans le cadre de Plaine d'Artistes. Pour les expositions, l'indicateur prend en compte les jours d'ouverture. Pour les ateliers, il s'agit du nombre de séances payantes ainsi que des jours d'ouverture de Little Villette au public en offre permanente et lors des temps forts thématiques. Les événements sont comptabilisés en jour d'ouverture au public. Enfin, pour les équipements en libre accès, sont pris en compte les jours d'ouverture du Jardin des vents et des dunes, du Jardin du dragon, et du parquet de bal installé à partir du printemps sous le péristyle de la Grande Halle.								Annuel						
								Service responsable de la synthèse du calcul						
								Service budget et contrôle de gestion						
Données élémentaires		Sources d'information						Responsable de la collecte						
Logiciel planning et de billetterie		Programmation de saison, séances d'atelier groupe et individuel, comptage de la sécurité pour les jours d'ouverture des jeux en accès libre.						Direction de la programmation culturelle et événementielle, direction de la communication et des publics et service de la sécurité						
Commentaires														
Sur le segment du spectacle vivant, si l'on compare 2025 avec l'année de référence 2023 (2024 ayant été une année exceptionnelle avec les JOP), la diminution du nombre de représentations payantes est notamment due à l'augmentation des spectacles gratuits avec la programmation du Molière Fest. Elle s'explique également par l'annulation de la Batsheva (12 représentations) mais également la baisse de représentations en musique (l'année 2023 avait été tirée par les représentations de <i>Sun & Sea</i>) Concernant les expositions, après une année 2024 marquée par l'accueil du Parc des Nations qui n'avait pas permis l'accueil des habituelles expositions estivales, l'année 2025 a retrouvé son habituel volume d'exposition payante avec une exposition dans la Grande Halle (Into the Light) et une à l'Espace Chapiteaux (<i>Bubble Planet</i>). Côté exposition gratuite, au-delà de l'habituel 100% L'Expo qui a connu sa 7ème édition, les expositions à Little Villette, souvent conçues en écho à la programmation du spectacle vivant viennent tirer le nombre de propositions. Enfin, la principale variation provient des jeux et équipements en libre accès, pour lesquels le nombre de jour d'ouverture a significativement augmenté avec l'installation des nouveaux équipements sportifs (table de ping-pong, parquet de dans...).														

Indicateur n° 4			Type d'indicateur				
TAUX DE REMPLISSAGE FRÉQUENTATION PAYANTE			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire			Les disciplines phares de l'EPPGHV que sont le cirque, la danse et les cultures urbaines constituent les marqueurs d'une programmation de spectacle vivant au sein d'une offre culturelle ouverte qui favorise les rencontres interdisciplinaires. Depuis 2016, le retour des grandes expositions thématiques a rencontré un large succès et a permis d'élargir le champ de programmation de l'établissement. Cet axe de programmation structure chaque saison et se poursuivra au rythme d'une à deux expositions par an jusqu'en 2024.				
Taux de remplissage	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Spectacle vivant	77 %	87 %	75 %	80 %	83%	80%	77,9%
Cirque	68 %	87 %	77 %	80 %	76%	65%	74%
Danse	80 %	86 %	83 %	85 %	86%	88%	80%
Magie nouvelle	92 %	82 %	40 %	56 %	82%	93%	91%
Marionnette	80 %	82 %	0 %	89 %	71%	90%	88%
Musique	85 %	90 %	69 %	74 %	87%	79%	77%
Théâtre	73 %	86 %	66 %	74 %	82%	80%	73%
Expositions (1)			63 %	137 %	157%		99,5%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur permet de suivre l'attractivité de la programmation du spectacle vivant par disciplines et des expositions. (1) En 2019, les objectifs de fréquentation de l'exposition <i>Toutânkhamon, le trésor du pharaon</i> n'ayant pas été communiqués à l'EPPGHV par le producteur au début du projet, il n'a donc pas été possible de calculer le taux de remplissage de l'exposition. Dans les prochaines années, l'EPPGHV sera vigilant à la collecte de cette donnée initiale auprès des producteurs extérieurs pour calculer le taux de remplissage des futures expositions.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Taux de remplissage du spectacle vivant = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) Taux de remplissage des expositions = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)			Clôture des opérations de billetterie				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
Logiciel de billetterie	Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateurs d'exposition s'il s'agit de partenariat		Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle				
Commentaires							
Dans un contexte marqué par des difficultés économiques des acteurs culturels et des publics et au retour à des niveaux de jauge antérieurs à 2024, le taux de remplissage de l'année 2025 reste supérieur à la cible de 75 % et atteint 78 %. Ce maintien est notamment lié à la stabilité de la fréquentation payante sur les grandes jauges de danse et de cirque, et à la hausse de la fréquentation théâtrale et performative. Quelques succès majeurs dépassent 90 % de remplissage payant, illustrant la diversité de l'offre culturelle et des publics de la Villette. C'est notamment le cas de Kiddy Smile, du Ballet de l'Opéra de Lyon, de Sharon Eyal, de 14:20, de Miet Warlop et bien d'autres.							

Indicateur n° 4C			Type d'indicateur				
TAUX DE REMPLISSAGE FRÉQUENTATION PAYANTE			Cible de performance et d'intéressement				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> <i>Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire</i>			La crise sanitaire a profondément modifié les pratiques culturelles notamment des abonnés et des publics fidélisés. L'EPPGHV et le service des publics sont proactifs et tiennent compte des modifications des comportements pour construire des outils de reconquête des publics. D'abord, en développant de nouvelles modalités de billetterie : prolongation des formules de fidélisation payantes, report des places sur les spectacles à venir, mise en place d'avoirs et de procédures de remboursement simplifiées. Ensuite, par des actions de marketing direct en direction des publics les plus fidèles (abonnés, adhérents, détenteurs du passe) : newsletters, mailings relationnels, hotline téléphonique, etc.				
Taux	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de remplissage - Cible	77% (1)	60%	65%	75%	75%	75%	75%
Taux de remplissage - Réalisé	77%	87%	73%	91%	98%	80%	82%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
(1) Le calcul de l'indicateur selon la formule proposée n'étant pas possible en 2019, il est fait référence uniquement à la totalité du taux de remplissage du spectacle vivant.							
La crise sanitaire a conduit l'EPPGHV, comme tous les autres établissements culturels, à annuler puis à redémarrer sa programmation pour l'annuler à nouveau à l'automne 2020. Cette situation instable invite à la prudence pour les cibles des périodes 2020-2021. Le retour à un taux de remplissage comparable aux années précédant la crise sanitaire a été largement atteint par l'EPPGHV à compter de 2022.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Cet indicateur comprend l'offre dédiée au jeune public et celle dédiée aux familles/adultes.			Clôture des opérations de billetterie				
Ce taux TR est calculé comme suit : $TR = 0,8*TRsp + 0,2*TRexp$							
TRsp est le taux de remplissage du spectacle vivant et TRexp le taux de remplissage des expositions, calculés comme suit :			Service responsable de la synthèse du calcul				
TRsp = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) TRexp = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel de billetterie		Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateurs d'exposition si il s'agit de partenariat		Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
La cible de 75 % est dépassé de sept points en 2025. Le taux de remplissage est très satisfaisant même s'il n'atteint pas le niveau des deux années pré-JOP, en 2022 et 2023, les niveaux de taux de remplissage supérieurs à 90 % s'expliquaient par la très bonne fréquentation des expositions payantes (<i>Pop Air</i> en 2022, <i>Ramsès et l'or des pharaons</i> et <i>Tim Burton : Le labyrinthe</i> en 2023).							

Indicateur n° 5			Type d'indicateur				
OFFRE DÉDIÉE ET ACCESSIBLE AU JEUNE PUBLIC (0-12 ANS) ET AUX FAMILLES			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation			La création du label Little Villette permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au jeune public et aux familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre Little Villette dans la programmation et la saison de l'établissement, en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la culture à tous les âges, porté par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Offre payante 0-12 ans	1 896	868	1 149	1 520	1 606	1588	1749
dont ateliers Villette 0-6 ans - nb de séances	689	367	381	684	654	840	908
dont ateliers Villette 6-12 ans - nb de séances	675	225	425	421	579	405	505
dont Happyversaire 4-8 ans	57	25		31	52	55	45
dont spectacle vivant 0-6 ans - nb de représentations	115	62	43	41	53	68	17
dont spectacle vivant 6-12 ans - nb de représentations	84	41	86	98	111	106	120
dont exposition >= 3 ans - nb de jours d'ouverture	184	0		144			
dont exposition >= 6 ans - nb de jours d'ouverture	0	82	199		157		
dont événementiel >= 02 ans - nb de jours d'ouverture	92	66	15	101		114	154
Offre en accès libre 0-12 ans	1 425	1 043	1 083	1 389	1 484	1493	1708
dont Jardins des vents et des dunes - nb jour d'ouverture	298	178	227	219	214	183	198
dont jardins passagers - nb de jours d'ouverture >= 1 ans	49	36	46	43	96	142	150
dont plancher de danse >= 6 ans - nb de jours d'ouverture	191	0	0	165	147	0	
dont Jardin du dragon >= 8 ans - nb de jours d'ouverture	365	212	274	365	365	366	365
dont spectacle vivant 0-12 ans - nb de représentations		149	53	7	11	4	21
dont exposition 0-12 ans - nb de représentations		263	226	20	16	51	184
dont Little Villette offre permanente >= 1 ans - nb de jours d'ouverture	340	103	137	391	427	250	266
dont Temps forts Little Villette >= 2 ans- nb de jours d'ouverture	170	95	116	165	203	272	434
dont Cinéma de plein air - nb de séances	4	6	2	8	2	0	19
dont événementiel >= 6 ans nb de jours d'ouverture	8	1	2	6	3	225	71
Total offre accessible aux 0-12 ans	3 321	1 911	2 232	2 909	3 090	3081	3415
dont propositions en lien avec les cultures urbaines 0-12 ans	28	55	44	27	66	87	70
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme 0-12 ans	6	3	3	3	15	460	0
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit la diversité de l'offre dédiée et accessible à l'enfance et aux familles. Cette diversité de l'offre permet de créer des passerelles et des propositions complémentaires pour un public familial sur le site, de l'offre en accès libre jusqu'aux expositions et au spectacle vivant. Un éclairage particulier est fait sur les propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
La classification des spectacles en termes d'accessibilité aux 0-6 ans et aux 0-12 ans, si elle n'est pas indiquée par les artistes eux-mêmes, est analysée par les équipes EAC. Les Ateliers Villette ainsi que les offres en accès libre font systématiquement l'objet d'un ciblage par tranche d'âge. Les événements à destination de l'enfance, de la jeunesse et des familles tels que Freestyle, Jours de Fêtes, Europa Kids sont comptabilisés et tiennent compte des tranches d'âge définies par les producteurs.			Clôture des opérations de billetterie				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							

Indicateur n° 5C			Type d'indicateur				
PART DE L'OFFRE PAYANTE ACCESSIBLE AUX 0-12 ANS			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette <i>Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation</i> Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation			La création du label Little Villette permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au public jeune et à leurs familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre Little Villette dans la programmation et la saison de l'établissement en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la culture à tous les âges porté par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Total offre payante = Indicateur 3	2 645	1 181	1798	2306	2416	2231	2585
Part de l'offre 0-12 ans cible	72%	> 50%	> 50%	> 50%	> 50%	>50%	> 50%
dont part de l'offre 0-6 ans	43%	44%	24%	23%	31%	43%	37%
dont part de l'offre 6-12 ans	29%	29%	39%	41%	35%	28%	24%
Part de l'offre 0-12 ans réalisé	72%	73%	64%	66%	66%	71%	68%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure la part de l'offre dédiée ou accessible aux 0-12 ans au sein de l'offre artistique et culturelle globale de l'EPPGHV. L'établissement s'engage à travers cet indicateur à maintenir la part de cette offre au dessus de 50% et à piloter cet objectif jusqu'en 2024 dans le cadre de ses objectifs de performance en faveur des propositions pour l'enfance et la jeunesse.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
L'indicateur 5C s'appuie sur l'indicateur de suivi n° 5 et l'indicateur n° 3. Indicateur 5 : offre payante 0-12 ans Indicateur 3 : offre payante globale			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
L'objectif assigné est à nouveau réalisé en 2025. Le pourcentage reste stable, ce qui s'explique par le maintien, chaque année, d'une offre de spectacle vivant destinée au jeune public. En moyenne, 14 spectacles par an lui sont spécifiquement dédiés, auxquels s'ajoute une programmation accessible, comme les spectacles de cirque ou du Magic Wip.							

Indicateur n° 6				Type d'indicateur				
SUIVI DES ACTIONS EAC				Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation				À La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontation à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, Ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clés du succès de ces actions.				
Nombre d'ateliers et de rencontres		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
Ateliers		1 877	1 034	1 400	1 567	1 501	1 559	1 793
Nombre d'ateliers de pratique artistique		362	552	748	886	877	794	965
dont ateliers de pratiques issus des parcours EAC		32	70	81	254	264	355	189
dont avec des artistes programmés ou en résidences						211	188	222
Nombre d'autres ateliers		1515	482	652	681	624	765	828
Rencontres avec des artistes et des œuvres		60	75	304	195	170	188	179
Nombre de bords plateau, rencontres, coulisses, répétitions			17	174	118	129	130	135
Pop-Up			34	95	34	25	33	26
Conférences-débats			24	35	43	16	25	18
Restitutions		1	3	13	24	12	10	6
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur								
L'indicateur suit les activités proposées dans le cadre des Ateliers Villette et des parcours d'éducation artistique et culturelle. Il distingue les ateliers de pratique artistique des autres Ateliers Villette conçus comme des ateliers spectacle ou en lien avec le développement durable et les Jardins passagers. Il suit le nombre des ateliers de pratique conçus par les équipes EAC avec des artistes en résidence ou programmés. L'indicateur permet de montrer la diversité des actions EAC constitutives d'un parcours (découverte d'une répétition, rencontre des artistes en coulisses, etc). Les Pop-up et les conférences-débats sont des actions menées le plus souvent au sein des établissements hors site de La Villette et avec des artistes. Enfin, les temps de restitution sont des petites formes de représentations proposées à l'issue d'un atelier de pratique ou d'une semaine d'immersion.								
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul				
Ateliers de pratique = Ateliers Villette ou ateliers conçus par les équipes EAC ayant pour objet l'initiation à une pratique artistique : danse, cirque, théâtre... Autres ateliers = ateliers de jardinage ou Ateliers Villette thématiques n'ayant pas pour objet l'initiation à une pratique artistique. Rencontres = tout dispositif permettant la rencontre avec les artistes et les œuvres tel que la venue sur une répétition, les Pop-Up ou l'intervention d'un artiste auprès des publics. Restitution = présentation à l'issue d'un atelier de pratique artistique dans le cadre scolaire ou extra-scolaire en présence du public.				Annuel				
				Service responsable de la synthèse du calcul				
				Service budget contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information			Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning d'activité des ateliers et des parcours EAC			Service des ateliers et service des relations avec les publics			
Commentaires								
L'implication des artistes en résidence ou programmés dans les actions EAC est très positive pour le jeune public comme pour les artistes. Nous constatons ainsi que plusieurs artistes ont reconduit, en 2025, leur implication et leur engagement dans ces actions EAC. Sur l'ensemble des ateliers proposés par l'établissement, 54 % sont des ateliers de pratique artistique. Parmi les ateliers de pratique, 53 % sont des ateliers cirque, 22 % des ateliers danse et 21 % des ateliers arts visuels et plastiques.								
Les ateliers analysés en détail dans cet indicateur ne regroupent pas tous les ateliers proposés par l'établissement. Ces derniers sont regroupés dans la catégorie « Autres ateliers » qui représentent 46 % de l'offre totale d'ateliers. Cette offre est composée pour moitié d'ateliers autour de la Ferme de La Villette et des Jardins passagers et pour l'autre moitié d'ateliers spectacles qui, par leur forme immersive et participative, mettent les jeunes en situation de public actif.								

Indicateur n° 6C			Type d'indicateur				
NOMBRE DE PARCOURS EAC			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation			A La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontations à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, Ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clés du succès de ces actions.				
	2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24	2025 24-25
Nombre de parcours EAC cible		75	85	100	85	85	85
Nombre de parcours EAC réalisé	102	80	88	103	94	92	93
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure les parcours menés par les équipes EAC. La cible était de retrouver un niveau de parcours équivalent aux années précédant la crise Covid.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
Un parcours implique : 1 structure, 1 catégorie de public, 1 enseignant ou 1 relais de public. Les parcours sont suivis par saison scolaire. Un parcours contient un atelier de pratique, une rencontre artistique et la confrontation à un spectacle ou à une exposition. L'indicateur cible sera documenté annuellement avec le nombre et le type d'établissement, les catégories de public et les relais concernés. Ces parcours étant construits majoritairement avec des enseignants il sont suivi sur une année scolaire et non par année civile.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning d'activité des ateliers et des parcours EAC		Service des ateliers Villette et service des relations avec les publics			
Commentaires							
Le nombre de parcours EAC 2025 est équivalent à 2024, 93 parcours en 2025 pour 92 en 2024. Les parcours comprennent la réalisation de 864 actions EAC, soit une moyenne de neuf actions par parcours. Concernant les publics, les lycéens représentent 43 % des parcours, en particulier grâce à un partenariat structurant avec la Région Île-de-France.							

Indicateur n° 7			Type d'indicateur					
SUIVI DES SESSIONS DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION DES RELAIS			Suivi d'activité					
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés					
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics			Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentue les opérations de formation ou de sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement. Les équipes proposent de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clefs d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.					
Nombre de sessions de formation ou de sensibilisation		2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24	2025 24-25
Directeurs et animateurs – parascolaire, périscolaire		1	-			1		
Enseignants		6	8	8	16	18	17	18
dont primaire (maternelles, élémentaires)			1		4	8	9	7
dont secondaire (collèges, lycées)		5	7		12	10	8	10
Relais du champ social / Handicap		2	1	8	4	1	7	1
dont justice			-		1			
dont handicap			1					
dont autres			-		3	1		
Associations sportives et culturelles			-	1				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur								
Sur la période du COP, l'indicateur suit la mise en oeuvre et le développement de partenariats, notamment avec des structures parascolaires de la toute petite enfance en relation avec le développement de propositions en lien avec ce très jeune public.								
Mode de calcul - Définitions					Périodicité du calcul			
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur une même journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.					Annuel			
					Service responsable de la synthèse du calcul			
					Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information			Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning des actions EAC			Service des relations avec les publics			
Commentaires								
Le nombre de formations proposées des relais est resté stable en 2025 par rapport à 2024. L'accueil de la compagnie de cirque XY a été l'occasion de proposer trois formations coorganisées avec les trois DAAC des rectorats de Paris, Créteil et Versailles. Le jumelage avec le REP+ Rouault (en partenariat avec la DAAC du rectorat de Paris) a permis, cette année encore, de programmer plusieurs journées de formation (cirque, jardinage, théâtre d'objet) aux enseignants qui participent à ce dispositif de proximité. D'autres formations ont pu être imaginées tout au long de la saison en partenariat avec les conseillers pédagogiques de circonscription pour le primaire ou avec les DAAC pour le secondaire (arts visuels, danse, jardinage, course d'orientation, biodiversité...) Pour le handicap, une formation danse a été organisée afin de sensibiliser les relais des établissements sanitaires et médico-sociaux impliqués dans les parcours et les actions menées par le Service de l'école inclusive et l'EPPGHV tout au long de l'année (parcours EAC, bal inclusif, journée sport partagé...).								

Indicateur n° 7C			Type d'indicateur				
NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle</i> Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics			Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentue les opérations de formation ou de sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement. Les équipes proposent de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clés d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.				
Nombre de formations	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
Nombre de sessions de formations des relais - cible		5	10	15	15	15	15
Nombre de sessions de formations des relais - réalisé	9	9	17	20	20	24	18
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
Sur la période du COP, l'indicateur mesure le nombre de sessions de formation réalisé chaque année avec des publics relais.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur une même journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation		Export et analyse du planning des actions EAC		Service des relations avec les publics			
Commentaires							
Le nombre de formation en 2025 a diminué en comparaison à 2024, notamment en raison des travaux de la Ferme de la Villette et des Jardins passagers. Ces espaces accueillent en temps normal plusieurs formations ou temps de sensibilisation sur les sujets d'éducation au développement durable. Un autre espace, le Studio 1 de la Grande Halle, a lui aussi fait l'objet d'importants travaux de rénovation accentuant la diminution du nombre de formations dispensées.							

Indicateur n° 8A						Type d'indicateur									
SUIVI DE LA FRÉQUENTATION GLOBALE						Suivi d'activité									
Objectif auquel l'indicateur se rattache						Leviers d'action identifiés									
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1: Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !						L'établissement cherche à fidéliser tous ses publics, spectateurs comme visiteurs, dans un objectif de démocratisation culturelle, de cohésion et de réduction des inégalités à travers la prise en compte des droits culturels. À cette fin, l'établissement souhaite considérer la diversité des usages et usagers du site en s'adressant à eux comme il s'adresse aujourd'hui aux publics de la programmation culturelle.									
Fréquentation		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	
Spectacle vivant	194 092	37 027	23 983	5 574	85 561	66 106	171 786	19 151	195 821	940	173 366	5 735	193 079	11 461	
dont art de la rue		17 000		41		84		2 013		142		107		167	
dont cirque	45 369	288	11 902	301	23 370	170	40 733	1 512	43 587	237	31 654	419	35 712	748	
dont danse	58 031	947	135	2 818	32 204	300	72 461	256	91 861	376	71 071	1 363	73 666	3 600	
dont magie nouvelle	1 630	249	1 821	578	763	210	2 092	328	3 046	60	2 161	161	5 326	300	
dont marionnette	1 377	765	455	594		1 116	1 245	621	503	88	492	87	1 894	220	
dont musique	52 076	17 005	5 755	368	14 780	64 121	29 839	14 165	38 168		27 734		54 467	1 318	
dont théâtre	35 609	773	3 915	874	14 444	105	25 416	256	18 656	37	40 254	3 598	22 014	5 108	
Expositions	1 503 729	11 689	-	8 464	275 604	27 092	723 000	12 700	1 097 181	15 650		43 181	322 179	18 816	
dont installation-performance		10 672		920		18000	723000			325				779	
Cinéma		86 100	19 300	24 777		23 855		88 368		52 330				97 775	
Événements, salons et colloque	221 309	178 043	59 670	142 142	101 150	22 874	179 770	139 119	118 332	184 956	973 443	1 024 628	143 962	349 895	
Ateliers	41 718	167 272	18 502	62 835	30 430	78 698	34 685	89 037	33 523	94 001	30 972	76 125	37 211	79 684	
Jeux et équipement en libre accès		469 258		154 214		220 341		282 660		346 671		262 478		214 160	
Total fréquentation globale	1 960 848	949 389	121 455	398 006	492 745	438 966	1 109 241	631 035	1 444 857	694 548	1 177 781	1 412 147	696 431	721 230	
	2 910 237		519 461		931 711		1 740 276		2 139 405		2 589 928		1 468 222		
Total hors Toutânkhamon : le trésor du Pharaon	459 619	949 389									321 963	599 204			
	1 409 008										921 167		1 446 041		
dont propositions en lien avec les cultures urbaines	16 650	7 179	854	4 533	6 904	3 021	12 351	5 766	12 728	12 146	11 996	14 236	13 310	3 806	
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	1 046	5 242	137	163	733	19	825	1124	3702	1564	878 431	830 958	220	3 065	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur															
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur suit la fréquentation globale de l'EPPGHV dans toute la pluridisciplinarité de son offre. Un éclairage particulier est fait sur la fréquentation des propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.															
Mode de calcul - Définitions							Périodicité du calcul								
Point analytique de billetterie pour les manifestations payantes, comptage de la sécurité pour les manifestestaions en accès libre, décompte de fréquentation officiel des organisateurs pour les salons et événements.							Clôture de billetterie								
							Service responsable de la synthèse du calcul								
							Service budget et contrôle de gestion								
Données élémentaires		Sources d'information					Responsable de la collecte								
Logiciel de billetterie		Point analytique de billetterie, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements.					Service billetterie, service de la sécurité, service événementiel								
Commentaires															
La fréquentation 2025 est représentative des équilibres entre les disciplines qui existent depuis plusieurs années à La Villette. Le point de comparaison de 2025 s'établit avec 2023 plutôt que 2024 en raison de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques sur le site. Malgré la baisse du nombre de représentations, la fréquentation du spectacle vivant retrouve un volume équivalent à celui de 2023 notamment grâce à un taux de remplissage satisfaisant (cf. <i>indicateur 4</i>). L'accueil du festival musical Grünt Festival (16 000 personnes) contribue particulièrement à ce retour à un niveau de fréquentation équivalent à 2023. +B44L'augmentation de la fréquentation du spectacle vivant gratuite s'observe en danse, en musique et en théâtre, et elle est à mettre en parallèle de l'augmentation de l'offre, en particulier les nouvelles propositions danse et musique de Freestyle Villette, l'événement Paris Dance Project de Benjamin Millepied et le festival de théâtre en plein air, Molière Fest.															
Cinéma : la fréquentation du Cinéma en plein air a fortement augmenté en 2025 grâce à la mise en place d'une séance supplémentaire dédiée au jeune public à 18 heure.															
Exposition gratuite : l'exposition 100% L'Expo confirme son ancrage dans le paysage de l'art contemporain et le soutien, par La Villette, à la jeune création en arts visuels sur l'ensemble du territoire national.															
Événement : le marché de Noël de La Villette a rencontré un très grand succès en 2025, avec une fréquentation atteignant près de 260 000 personnes en six semaines d'exploitation. Le festival Freestyle Villette en plein air a connu une très forte croissance de sa fréquentation depuis 2023 (+ 60 %), confirmant l'ancrage de La Villette dans le paysage des cultures urbaines.															
La chute de la fréquentation globale s'explique principalement par des chiffres exceptionnels en 2023 et 2024 liés respectivement à l'accueil de l'exposition Ramsès et l'or des pharaons puis celui des eux olympiques.															

Indicateur n° 88			Type d'indicateur				
FRÉQUENTATION PAYANTE JEUNE PUBLIC			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !			L'établissement défend une politique tarifaire et d'abonnement ciblée pour le jeune public, à même d'inciter cette tranche d'âge à se rendre aux spectacles. Cette politique tarifaire se traduit autant dans la programmation générale de saison de La Villette qu'au sein de l'offre Little Villette. Ces tarifs spécifiques permettent également de suivre la fréquentation payante jeune public.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Groupe scolaire et champ social	136 631	20 688	44 758	58 739	92 415	49 519	54 712
dont spectacle vivant	21 776	3 377	8 796	21 727	24 434	22 312	20 769
dont exposition	76 766		7 320	4 921	37 890	NA	NA
dont atelier	38 089	17 311	28 642	32 091	30 091	27 207	33 943
dont 0-6 ans	13 596	6 829	7 109	10 430	9 051	11 175	14 103
dont 6-12 ans	13 863	4 642	9 130	8 506	11 725	9 419	7 906
dont 12-18 ans	8 518	5 425	10 830	12 000	9 008	6 245	10 342
dont 18-26 ans	2 112	415	1 573	1 155	307	368	1 592
Individuel	216 560	4 582	58 849	335 245	136 405	26 102	29 774
dont spectacle vivant	15 800	3 470	10 068	22 325	28 756	22 337	26 655
dont exposition	197 131		47 519	310 326	104 229	NA	NA
dont atelier	3 629	1 112	1 262	2 594	3 420	3 765	3 119
dont 0-6 ans	1941	1 065	1 152	2 359	2 966	3 113	2 690
dont 6-12 ans	1610	47	100	192	408	377	429
dont 12-18 ans	71		10	14	8	144	
dont 18-26 ans	7			29	38	131	
Total public jeune	353 191	25 270	103 607	393 984	228 820	75 621	84 486
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit la fréquentation payante jeune public et s'appuie sur la politique tarifaire de l'établissement et notamment sur les tarifs moins de 12 ans et moins de 26 ans.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
				Clôture de billetterie			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel de billetterie		Point analytique de billetterie, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements		Service billetterie et service événementiel			
Commentaires							
La fréquentation du jeune public pour les spectacles vivants et les ateliers demeure stable, en cohérence avec la structure de la programmation. L'évolution majeure concerne les expositions organisées avec des partenaires privés : La Villette n'en assure désormais plus la billetterie, notamment pour le jeune public. Par conséquent, la fréquentation du jeune public liée à ces expositions n'est plus prise en compte dans l'indicateur.							

CARTOGRAPHIE DES PUBLICS

L'EPPGHV réalise, chaque année, des études spécifiques, afin de mieux connaître et comprendre les différents publics du parc et leurs usages.

En 2025, plusieurs analyses et enquêtes ont été réalisées concernant :

- **la mobilité** des publics de La Villette sur sa saison culturelle, dans le cadre du Bilan Carbone© de l'établissement enclenché en 2024 et finalisé en 2025,
- **les publics des ateliers Little Villette** avec un focus sur leur provenance géographique,
- **les publics du parc** : à travers la collaboration avec des étudiants de l'École des arts décoratifs - PSL, dans le cadre de leur résidence et du programme Design des territoires urbains,
- **les publics touristiques du parc**, en lien avec l'équipe des Volontaires du Tourisme.

Cette cartographie des publics se construit en synergie avec le travail d'analyse réalisé par les équipes chargées des billetteries individuels et groupes, et en compléments des statistiques établies par l'équipe numérique concernant les publics et des bilans quotidiens des équipes terrain.

Actions 2025 réalisées en coopération avec le ministère de la Culture

En parallèle des actions réalisées en interne, l'établissement s'associe et participe aux démarches du ministère de la Culture en faveur d'une meilleure connaissance des bénéficiaires et d'une meilleure qualité d'accueil et d'expérience des publics du Parc de la Villette.

À cet égard, La Villette a poursuivi deux démarches et objectifs du ministère de la Culture :

- la finalisation du Bilan Carbone© mené par l'établissement, dans le prolongement du dispositif Cacté en faveur de la transition écologique dans la culture, lancé à la fin 2024,
- et le programme Design des territoires urbains avec l'École des arts décoratifs - PSL et le ministère de la Culture, avec une résidence d'étudiants commencée à la fin 2024 et terminée en 2025.

Ces deux dispositifs viennent en écho avec la volonté de l'établissement de mieux connaître les publics à l'échelle du parc et avec sa stratégie RSO.

La mobilité des publics de La Villette sur sa saison culturelle

Un questionnaire proposé à nos publics de spectacles de la saison culturelle a permis d'avoir une idée fine des modes de transport et de mobilité de nos spectateurs.

En termes de mobilité, le public se déplace très majoritairement en transports en commun (64 % : métro, bus, tramway ou RER). Les mobilités douces représentent également une part importante (32,3 %), avec 17 % des répondants venus à pied, 12,6 % à vélo et 2,8 % à vélo électrique ou trottinette.

La voiture reste marginale (4,3 %), et lorsqu'elle est utilisée, elle l'est le plus souvent de manière partagée, puisque 52 % de ces usagers sont venus à plusieurs.

Concernant l'origine géographique, les répondants témoignent d'une provenance variée, avec une majorité issue de Paris (61 %), complétée par une présence notable de la Seine-Saint-Denis (17,7 %) et, dans une moindre mesure, d'autres départements franciliens comme le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. Une petite part du public provient également d'autres régions.

Les commentaires récoltés dans ce sondage reflètent un attachement fort au lieu, à sa programmation et à son équipe. Les usagers expriment un vrai désir de soutenir et de fréquenter La Villette, tout en soulignant des axes d'amélioration concrets, souvent très pragmatiques. Les répondants s'expriment avec un regard de spectateur engagé, quelquefois critique mais fidèle, très sensible aux conditions de visite, à l'accessibilité et à l'écoresponsabilité.

Les publics des ateliers Little Villette et leur provenance géographique

Un autre sondage a ciblé le public ayant pris au moins un billet pour un atelier ou un spectacle Little Villette en 2025. Il s'agissait de vérifier quel public est touché par cette programmation pour le jeune public et les familles, en termes d'origine géographique.

Sans surprise, Little Villette attire clairement un public de proximité : le XIX^{ème} arrondissement de Paris (24 %) et Pantin (10 %) sont les plus représentés, suivis du XX^{ème} et du X^{ème} (6 % et 5 %) ainsi que Romainville et Aubervilliers (4,7 % et 4 %). Mais les ateliers attirent un public plus large, couvrant toute la Seine-Saint-Denis et tout Paris, et s'étendant jusqu'aux Hauts-de-Seine et au Val-de-Marne (4 % et 3 %), avec même 7,6 % des répondants venant hors d'Île-de-France.

Les retours associés à l'enquête confirment une très forte appréciation de la qualité de l'offre Little Villette pour les enfants, ainsi qu'un attachement marqué, souvent familial, au lieu et à La Villette en général. Si la satisfaction globale est très élevée, elle s'accompagne de propositions concrètes pour améliorer l'expérience (horaires, gestion des listes d'attente, temps de visite), avec une attention particulière portée à l'accueil des familles et aux services proposés. L'ensemble traduit un public enthousiaste, en demande de continuité et d'adaptation de l'offre aux rythmes familiaux.

Les publics du parc vus par les étudiants de l'École des arts décoratifs - PSL, résidents à La Villette dans le cadre du programme Design des Territoires :

Un travail fin a été produit par ces étudiants en résidence ayant permis de cartographier des espaces spécifiques à partir des pratiques spontanées et des circulations des publics.

Ils ont notamment étudié l'usage des jardins comme abris et comment les publics continuent de se réapproprier les espaces du parc, à travers des pratiques spontanées très diverses (sportives ou culturelles notamment).

Les échanges avec les équipes de La Villette et les études de publics ont constitué autant de ressources pour alimenter la réflexion des résidents. À partir de l'observation des pratiques sur le terrain et des données récoltées, ils ont proposé une mise en perspective créative à travers des représentations graphiques et visuelles.

Outre son caractère de recherche et son approche sensible, ce travail souligne la « poésie des recoins » du Parc de la Villette et confirme la diversité des profils des usagers du parc et enrichit la réflexion menée par l'établissement sur les enjeux climatiques, dans le cadre de sa stratégie RSO.

Les publics touristiques du parc

L'équipe des Volontaires du Tourisme, mobilisée tout au long de l'été 2025, a contribué à cette enquête de terrain, enrichissant ainsi sa mission d'information et multipliant les occasions d'aller à la rencontre des publics. Les questions portaient à la fois sur les attentes et les ressentis des visiteurs ainsi que sur leur perception des enjeux liés au réchauffement climatique.

Les résultats montrent une perception globalement positive du parc, perçu comme un lieu agréable, y compris en période de fortes chaleurs.

Les services les plus fréquentés sont les toilettes et les fontaines à eau, suivis des espaces de restauration. Les retours soulignent toutefois des marges d'amélioration en matière de propreté, de signalétique et d'équipements.

Les attentes portent principalement sur le renforcement des dispositifs de rafraîchissement (points d'eau, ombrage, végétalisation), ainsi que sur l'amélioration des aménagements et des mobilités douces. Quelques propositions plus ponctuelles évoquent la réduction des surfaces minérales ou l'ouverture à de nouveaux usages comme la baignade dans le canal.

Face aux fortes chaleurs, les visiteurs déclarent s'être principalement abrités sous les arbres, confirmant le rôle essentiel de la végétation dans le confort d'usage. Dans une moindre mesure, les espaces bâtis du parc (péristyle Grande Halle, restaurants ou équipements) ont également été utilisés. Les témoignages recueillis ont été complétés par les analyses et les observations de l'équipe d'accueil permanente de la Folie Information, située à l'entrée sud du parc.

Ces résultats confirment l'importance d'une approche globale articulant qualité d'accueil, confort d'usage et adaptation aux enjeux environnementaux.

Indicateur n° 9			Type d'indicateur				
CARTOGRAPHIE DES PUBLICS			Cartographie / Rapport				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !			Pour mieux connaître ses publics et leur diversité, l'EPPGHV s'appuie sur des outils et ses méthodes complémentaires. Par exemple, certaines données géolocalisées et anonymisées permettent d'établir une cartographie de tendances des publics à l'échelle du site. La dernière étude a été réalisée durant l'été 2019 et a pu conforter la grande diversité de profils de publics et la mixité sociale du site. Concernant les publics de la saison culturelle, la démarche globale CRM se renforce en 2020 en croisant les approches marketing : la billetterie constitue aussi un point d'entrée pour une meilleure connaissance des publics. La constitution d'une base de données des publics visiteurs du parc par des sondages in situ est même envisagée dès la fin de l'année 2020. Chaque année, des études spécifiques sont réalisées sur des volets précis de l'activité. Ces études permettent de mieux connaître les spectateurs et leurs attentes, d'évaluer les actions conduites par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Rapport annuel	X	X	X	X	X	X	X
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
Chaque année au sein du rapport d'activité et de performance, une synthèse détaillée des études réalisées est produite.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
			Annuel				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Mission connaissance des publics				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
	Etudes de public		Mission connaissance des publics				
Commentaires							
En 2025, plusieurs analyses et enquêtes ont été réalisées concernant : - La mobilité des publics de La Villette sur sa saison culturelle, dans le cadre du Bilan Carbone© de l'établissement enclenché en 2024 et finalisé en 2025 ; - Les publics des ateliers Little Villette avec un focus sur leur provenance géographique ; - Les publics du parc : à travers la collaboration avec des étudiants de l'École des arts décoratifs - PSL, dans le cadre de leur résidence et du programme Design des territoires urbains ; - Les publics touristiques du parc, en lien avec l'équipe des volontaires du tourisme.							

Indicateur n°10A			Type d'indicateur				
Déploiement du Réseau Micro-Folies			Suivi d'activité / cartographie				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			Initiateur de ce projet hors les murs de démocratisation culturelle, l'EPPGHV pilote depuis 2018 le déploiement et l'animation de Micro-Folies en France et à l'international. Ce projet est mené en collaboration étroite avec le ministère de la Culture et ses services déconcentrés, en particulier avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
France métropolitaine	155	76	545	755	875	878	722
dont ouvertes	50	31	117	301	411	506	567
dont projets d'implantation	105	45	428	454	464	372	155
Outremer	6	4	25	26	32	35	31
dont ouvertes	3	1	10	11	16	18	20
dont projets d'implantation	3	3	15	12	16	17	11
Sous-total déploiement national	161	80	545	781	907	913	753
Etranger	25	9	6	49	53	83	71
dont ouvertes	14	5	4	39	42	54	54
dont projets d'implantation	11	4	2	10	11	29	17
Total national et étranger	186	89	551	830	960	996	824
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le déploiement des Micro-Folies sur le territoire national et ultramarin ouvertes ou en projets d'implantation. L'indicateur relate aussi les opportunités de déploiement des Micro-Folies à l'international.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
Projets d'implantation = projet en cours de formalisation (validation de la zone d'implantation, signature de la charte d'adhésion). Les cartes détaillées des déploiements sont présentées chaque année dans le rapport annuel d'activité et de performance.				Annuel			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-Folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
Le déploiement du dispositif a atteint, en 2025, 641 Micro-Folies actives (en France et à l'étranger) dont 81 % dans des territoires prioritaires (ruraux et QPV). Le programme est inscrit dans le cadre d'une conduite interministérielle, lui même inscrit dans les politiques prioritaires du gouvernement (PPG). A la suite d'une enquête publiée par l'IGAC (Inspection générale des affaires culturelles), le rapport a constaté que ce programme répond bien à une demande des collectivités et satisfait des besoins d'accès à la culture notamment, auprès du public scolaire qui représente 50 % de la fréquentation des Micro-Folies. La géographie d'implantation des Micro-Folies se dessine en faveur de territoires plutôt ruraux avec des villes moyennes peu dotées en équipements et activités culturelles. Les territoires prioritaires sont bien desservis : 43% des Micro-Folies sont dans des zones rurales et 38 % en quartiers prioritaires de la politique de la ville, ce qui révèle une très bonne articulation avec les politiques de cohésion du territoire.							

Indicateur n° 108			Type d'indicateur				
FORMATION DES MÉDIATEURS			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau, l'EPPGHV est chargé de la formation initiale des médiateurs des Micro-Folies, notamment pour l'usage du Musée numérique.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de médiateurs formés	163	124	417	521	531	555	879
Nombre de sessions de formation	13	16	35	32	33	35	67
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le nombre de médiateurs formés chaque année et le nombre de sessions de formation.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Equipe de déploiement des Micro-Folies				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-Folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
En 2025, l'offre des formations à destination des médiateurs a doublé, en présentiel et en distanciel, pour les Micro-Folie nationales et internationales. Aussi, les partenaires institutionnels sont davantage force de proposition pour accompagner les médiateurs, en leur proposant des temps de formations, de visites, en webinaire ou en présentiel. Les rencontres territoriales continuent de structurer et de fédérer les médiateurs, au niveau départemental et régional.							
Des outils de médiation développés par la responsable médiation, à destination des médiateurs et de leurs publics, sont depuis 2025 proposés aux Micro-Folie, pour une appropriation et une adaptation des contenus.							
La rencontre nationale du réseau Micro-Folies, qui s'est tenue en octobre 2025 au Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, a permis aux médiateurs de se rencontrer, d'échanger autour de nouvelles propositions, de temps forts, et de participer à des ateliers.							

Indicateur n° 10C			Type d'indicateur				
PROGRAMMATION DES MICRO-FOLIES ET COLLECTIONS DU MUSÉE NUMÉRIQUE			Suivi d'activité / Cartographie				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics <i>Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques</i> Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires			L'objectif de l'animation du réseau Micro-Folie est de favoriser un ancrage local du dispositif tout en permettant également une irrigation des territoires via une circulation des propositions artistiques et culturelles initiées localement ; ceci pour mettre en valeur et en partage la richesse des acteurs et des lieux culturels implantés à proximité des Micro-Folies. L'EPPGHV est chargé de l'enrichissement des collections du Musée numérique, issues des différents fonds des institutions partenaires nationales et régionales. Il est responsable du maintien à niveau de ce dispositif numérique au plan technique et de la formation des médiateurs des Micro-Folies à cet outil.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Animation du réseau							
Nombre de propositions artistiques (1)	8	28	85	71	101	97	93
Nombre de représentations	7	39	217	579	528	118	
Nombre d'ateliers	4	15	277	190	228	228	
Musée numérique							
Nombre d'institutions (2)	38	50	64	93	130	208	208
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le nombre de propositions issues de chaque territoire d'implantation des Micro-Folies vers d'autres Micro-Folies. L'indicateur suit aussi l'évolution du nombre d'institutions concourant à l'enrichissement du Musée numérique.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
(1) Le nombre de propositions artistiques comptabilise le nombre de projets artistiques et culturels distincts ayant circulé dans le réseau (dont les Micro-Festivals qui ont démarré en 2020).				Annuelle			
(2) Le Musée numérique comptabilise les institutions dont les collections sont présentées en son sein.				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-Folies		Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires							
86 Micro-Festivals et 7 Micro-Résidences ont été programmés en 2025, dont 38 en zone rurale et 39 en quartier prioritaires de la politique de la ville. Le catalogue compte 70 propositions artistiques dans 13 rubriques : nouveautés, biodiversité, création numérique, jeune public, danse, théâtre, cirque contemporain, magie nouvelle, jeu vidéo, expositions, musique, cultures urbaines, ciné-concert.							
Dans une dynamique d'enrichissement du Musée numérique, ce sont 143 nouveaux partenaires qui ont rejoint le réseau, contribuant à l'extension et à la diversification des contenus proposés. Répartis au sein de quatre nouvelles collections, ces apports témoignent de l'attractivité intacte du dispositif.							

Indicateur n° 11C			Type d'indicateur				
PLANNING D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU PARC EN VUE DES JOP 2024			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 1 : De nouveaux lieux de création et de diffusion pour de nouveaux usages			Depuis sa création, l'EPPGHV a fait de la modularité de ses espaces et de son parc une force pour faire évoluer son projet créatif et accompagner de nouveaux usages culturels. L'axe 3 a pour objectif de créer les conditions de cette transition au sein de l'EPPGHV, grâce notamment à la transformation durable de ses espaces et à la modernisation de ses bâtiments et équipements.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pôle Voltige		100%					
Pôle Chapiteaux			80%	100%			
Grande Halle - Dispositif sonore et lumineux			50%		60%	80% (aménagement en cours)	100%
Zone de biodiversité					50%		100%
Reprise accessibilité intérieurs et extérieurs						50% (aménagement en cours)	100%
Bâtiment d'exploitation			15%		90%	100% (cible atteinte)	
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure la bonne tenue des objectifs d'ouverture des nouveaux équipements aux publics comme aux équipes. Chaque année, un état d'avancement est établi pour chaque opération, avec pour objectif 100% de réalisation cible. Le rapport annuel fait également état de l'exécution financière de ces opérations en articulation avec la PPI 2020-2024.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
Planning de réception et de mise en service des opérations de travaux dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre relèvent de l'EPPGHV.			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Direction de l'exploitation et de l'aménagement et direction technique spectacle				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Planning de réalisation de travaux		Direction de l'exploitation et de l'aménagement et direction technique spectacle			
Commentaires							
Zone de biodiversité : finalisation des études et réalisation des travaux en 2025 pour les ateliers pédagogiques dans la Halle de Rouvray et l'aménagement des espaces extérieurs. Reprise accessibilité intérieurs et extérieurs: réalisation d'un diagnostic complémentaire en 2025. Bâtiment d'expoitation (Pavillon Jardins) : poursuite de la levée des réserves.							

Indicateur n° 12			Type d'indicateur				
SUIVI DU LABEL ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée			Depuis sa création, l'établissement développe la responsabilité sociétale de son organisation en favorisant notamment l'égalité et la diversité dans l'emploi, en accompagnant l'évolution professionnelle de ses collaborateurs mais aussi en soutenant financièrement les actions d'intégration vers l'emploi menées par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV). En 2018, cette politique a trouvé une reconnaissance officielle à travers l'obtention du double label AFNOR égalité et diversité, en conformité avec la feuille de route du ministère de la Culture en la matière. Cela constitue un point d'appui pour une déclinaison des enjeux au sein du projet global de l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ETP moyen total CDI + CDD hors champ (intermittents...)	288,4	256,12	282,6	314,8	323	337	327
Pourcentage de femmes	55%	53%	52%	52%	52%	53%	53%
Comité de direction	44%	50%	36%	36%	36%	42%	40%
Score de l'index professionnel femme homme(1)	99/100	88/100	94/100	84/100	83/100	78/100	89/100
Travailleurs handicapés (nombre de personnes)	13	11		13	12	15	18
Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes							
Apprentis, contrat de professionnalisation et services civiques	27	26	15	26	30	28	24
Insertion nombre d'heures Villette Emploi	1766 h	1915 h	1138 h	1052 h	864h	818h	442h
Dialogue social							
Baromètre social : nombre de campagnes annuelles	1	1		0	0	0	0
Accords d'entreprise signés	1	3	2	4	3	3	3
Création - Résidences							
Projets portés par des femmes	42%	36%	40%	44%	42%	54%	52%
Projets portés par des hommes	41%	40%	40%	39%	36%	34%	33%
Projets portés par des non-binaires	-	-	1%	1%	2%	3%	1%
Projets collectifs	17%	25%	19%	16%	20%	9%	14%
Programmation spectacle vivant							
Spectacles portés par des femmes	14%	22%	24%	32%	35%	30%	31%
Spectacles portés par des hommes	39%	51%	30%	43%	39%	32%	38%
Spectacles portés par des non-binaires	-		1%	1%		2%	1%
Projets collectifs	48%	27%	45%	24%	26%	36%	30%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur permet de suivre la politique sociale de l'établissement en matière d'égalité et de diversité à la fois dans sa stratégie de ressources humaine comme au niveau de sa programmation culturelle et de son soutien à la création.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
(1) L'index sur 100 points se calcule à partir de plusieurs indicateurs : l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité et enfin la parité parmi les dix plus hautes rémunérations de l'établissement. Les projets artistiques sont portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire et ils sont positionnés dans la catégorie non binaire.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Système d'information ressources humaines et suivi de la fréquentation		SIRH et politique de programmation culturelle et de soutien à la création		Direction des ressources humaines et direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires							
Labellisé depuis 2018, l'établissement a été réaudit en 2022 par l'AFNOR avec succès : le label Egalité et diversité a été renouvelé pour une durée de 4 ans. Dans la continuité de cet audit, La Villette a fait l'objet, en 2025, d'un audit intermédiaire par l'AFNOR, qui a confirmé l'engagement des équipes dans la mise en place d'un plan d'action présentant les objectifs prioritaires en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion.							
Ce dernier, réécrit en 2025, détaille 12 actions mises en place au sein de l'établissement : élargissement des actions menées en RSO, soutien au dialogue social en faveur de l'égalité et de la diversité, amélioration des procédures RH pour accompagner l'ensemble des collaborateurs, poursuite des sensibilisations, des formations et des communications afin d'ancrer une culture d'entreprise inclusive et bienveillante, prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, renforcement de l'inclusion de toutes et tous, par exemple.							

Indicateur n° 12C			Type d'indicateur				
SUIVI DU LABEL ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ			Cible de performance				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable</i> Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée			L'EPPGHV est engagé au service de l'égalité femmes-hommes. L'asymétrie apparue en 2019 dans la programmation a fait l'objet d'une vigilance particulière et a pu être résorbée. La feuille de route ministérielle comporte l'objectif d'atteindre 40 % de représentations portées par des femmes au sein de la programmation, auquel l'établissement est particulièrement attentif.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pourcentage de femmes programmation spectacle vivant cible		>25%	>30%	>35%	>40%	>40%	50%
Pourcentage de femmes programmation spectacle vivant réalisé	26%	30%	44%	42%	48%	48%	45%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure la part des femmes au sein de la programmation spectacle vivant.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
L'ensemble de la programmation spectacle vivant est analysé de la façon suivante : les projets artistiques sont classés en quatre catégories selon les artistes ou collectifs à l'origine du projet. Les quatre catégories sont femme, homme, non-binaire et collectif d'artistes. En effet, les projets artistiques sont souvent portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire. Ces artistes sont positionnés dans la catégorie non binaire. Le ratio est calculé sur le seul rapport femmes-hommes.			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte				
	Programmation		Direction de la programmation culturelle et événementielle				
Commentaires							
L'objectif du pourcentage de femmes dans la programmation de spectacle vivant avait été révu pour l'année 2025 via l'avenant n° 2 au COP pour faire apparaître un objectif de 50 %. Malgré la très bonne dynamique de l'établissement sur la période, qui a permis de corriger une asymétrie importante (uniquement 26 % d'artistes femmes programmées en 2019), l'objectif de parité totale n'a pu être atteint sur 2025 malgré la vigilance apportée par l'établissement à ce sujet et il demeure un écart résiduel qui s'explique notamment par le fait que les saisons sont construites sur la base de nombreux paramètres.							

Indicateur n° 13			Type d'indicateur				
RESSOURCES DE L'ÉTABLISSEMENT			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 1 : Des ressources propres sous surveillance			La crise sanitaire commencée en 2020 et la crise économique qui en a découlé ont bousculé le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel, porté par l'établissement, d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport, lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Recettes propres encaissables	16 794 868	7 319 071	10 432 106	18 430 511	22 892 889	26 595 339	21 287 324
Billetterie et recettes annexes	2 830 103	963 651	1 793 994	2 698 694	3 984 610	2 995 448	2 576 411
Coproduction - coréalisation	991 867	52 777	1 916 963	1 642 296	857 120	1 029 880	1 244 299
Commercialisation des espaces	5 599 962	2 357 152	1 896 076	5 504 089	7 063 595	11 063 035	5 463 899
Locations d'espaces, commissions, Mécénat, partenariat	695 461	228 607	281 773	369 615	487 646	707 017	657 616
Echanges de marchandises	994 208	283 574	557 342	1 192 761	1 983 318	1 128 483	1 227 281
Partenariats médias							
Gestion des concessions	5 375 770	3 013 427	3 397 154	6 801 421	8 359 157	9 154 518	9 828 601
Produits exceptionnels							
Contentieux, opérations financières, vente de matériels, régularisation de CAP	307 497	419 885	588 804	221 635	157 442	516 959	289 215
Recettes propres non encaissables (P2)	12 340 707	10 386 638	10 994 278	10 448 646	11 247 009	11 262 565	12 784 451
Total recettes propres (P1)	29 135 575	17 705 709	21 426 384	28 879 157	34 139 898	37 857 905	34 071 775
Financements publics	21 190 590	23 333 091	27 006 515	25 575 651	24 948 031	27 282 017	24 160 772
Subvention pour charges de service public	20 629 143	20 634 436	22 644 860	20 349 929	20 311 809	20 456 366	20 736 361
Subvention programme Micro-Folie	0	2 192 000	2 845 000	3 924 500	3 594 479	3 248 600	2 835 000
Autres financements de l'État	48 000	150 000	1 200 000	940 000	567 915	2 671 351	283 500
Autres financements publics	513 447	356 656	316 655	361 222	473 829	905 700	305 911
Total des produits	50 326 164	41 038 800	48 432 899	54 454 808	59 087 929	65 139 921	58 232 546
Capacité d'autofinancement	- 754 802	686 241	8 414	1 594 025	278 558	-358 820	365 833
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit de façon analytique l'évolution des grands postes de ressources propres de l'EPPGHV.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
L'indicateur est en cohérence avec le tableau 6 du rapport de l'ordonnateur de l'EPPGHV.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel budgétaire et comptable		Service budget et contrôle de gestion		Service budget et contrôle de gestion			
Commentaires							
Le volume de recettes propres encaissables s'élève pour 2025 à 21,3 M€. En excluant le niveau record atteint en 2024 à l'occasion des JOP (26,6 M€), la baisse par rapport à 2023 est de -1,6 M€, soit -7%. Toutefois, par rapport à 2019, l'année de référence pré-Covid, la hausse reste significative : +4,5 M€, soit +27%. - Les recettes de billetterie et de coréalisation ont, ensemble, diminuées d' 1 M€ par rapport à 2023, et se trouvent à un niveau similaire à 2019. - Les recettes de location d'espace observent également une diminution par rapport à 2023 d'1,6 M€ (année des expositions <i>Ramsès et l'or des pharaons</i> et <i>Tim Burton : le labyrinthe</i>) et se trouvent à un niveau similaire à 2019. L'analyse de ces deux postes de recettes est à compléter par une mise en regard des dépenses correspondantes (cf. <i>compte financier</i>), car le volume de billetterie ne dit rien du coût des spectacles accueillis. C'est l'analyse des déficits ou des bénéfices des activités concernées qui renseignent sur les marges de manoeuvre financières dégagées ou perdues. - Les recettes issues des concessionnaires (et de la refacturation des charges communes du parc aux autres établissements publics du site) augmentent significativement, et de manière pérenne. Leur niveau dépasse 9,8 M€ en 2025 (majoritairement le Zénith), soit une hausse par rapport à 2023 de 1,5 M€ (+18%) et une hausse par rapport à 2019 de 4,4 M€ (+83 %).							

Indicateur n° 13C			Type d'indicateur				
TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES PAR LES RESSOURCES PROPRES			Cible de performance et d'intéressement				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 1 : Des ressources propres sous surveillance			La crise sanitaire commencée en 2020 et la crise économique qui en a découlé ont bousculé le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel, porté par l'établissement, d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport, lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
P1 Montant des autres produits	29 135 575	17 705 709	21 426 384	28 879 156	34 139 898	37 857 905	34 071 775
P2 Total des produits non encaissables RNB	12 340 707	10 386 638	10 994 278	10 448 646	11 247 009	11 262 565	12 784 451
C1 Total des charges	48 475 882	40 705 276	47 953 551	52 913 153	58 938 851	66 461 923	58 602 047
C2 Total des charges non décaissables	9 735 622	10 739 354	10 523 344	10 501 017	11 375 591	12 225 746	13 528 030
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres Cible	43%	30%	35%	43%	45%	45%	45%
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres réalisé	43%	24%	27%	43%	48%	49%	47%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur mesure le taux de couverture des dépenses par les recettes propres de l'EPPGHV. L'établissement s'est donné pour objectif de retrouver, à l'horizon 2022, un taux de couverture d'avant la crise sanitaire - objectif qu'il a atteint - et d'augmenter encore ce taux pour les années 2023-2024.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
NB : Pour le calcul de ce taux, les comptes 68 et 78 sont exclus, ainsi que les programmes ayant vocation à être intégralement financés par l'Etat au titre de la mission de service public de l'EPPGHV (exemple : programme Micro-Folie). Ce taux de couverture TC est calculé comme suit $TC = (P1 - P2)/(C1 - C2)$. P1 = Montant des autres produits (à l'exception de toute subvention publique), issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. P1 correspond à la section de fongibilité R15 + RNB. P2 = Total des produits non encaissables, issu du tableau de situation patrimoniale pour l'année civile considérée (reprises sur amortissements, dépréciations et provisions + produits de cession d'éléments d'actifs + quote-part au résultat des financements rattachés à des actifs). P1 correspond à la section de fongibilité RNB. C1 = Total des charges, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. C2 = Total des charges non décaissables, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée (dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs comptables nettes des actifs cédés).			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Service budget et contrôle de gestion				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
Logiciel budgétaire et comptable		Service budget et contrôle de gestion		Service budget et contrôle de gestion			
Commentaires							
Après une année d'activité commerciale particulièrement élevée en 2024, avec l'accueil du Parc des Nations pendant les JOP 2024 (dont les premières recettes ont été perçues dès 2023), le taux de ressources propres redescend légèrement pour atteindre 47 %, une performance qui dépasse de deux points la cible fixée à 45 %. Pour augmenter le montant de ressources propres, l'établissement dispose de plusieurs leviers : - les recettes de billetterie : elles peuvent augmenter en vendant plus de places, mais attention à ne pas faire augmenter les coûts davantage que les recettes, ou en rehaussant les tarifs. La politique tarifaire mérite ainsi d'être régulièrement actualisée. - les recettes de mécénat : ces recettes contribuent à faire augmenter le taux de ressources propres, toutefois elles supposent presque systématiquement des dépenses au moins équivalentes et ne génèrent que rarement de nouvelles marges de manœuvre dont l'établissement pourrait disposer comme il l'entend. - les recettes des locations événementielles : elles reposent notamment sur l'accueil de grands salons (Salon du tatouage, Whisky Live Paris, Architect@work...) et d'expositions ou expériences immersives (de Ramsès à Bubble Planet). Le développement de cette activité est évidemment limité aux espaces disponibles entre les activités culturelles, bien que l'établissement explore en permanence de nouvelles pistes (exploitation des extérieurs, de l'Espace Chapiteaux, de l'Espace Périphérique ...). - les recettes issues des concessions : c'est la principale source de recettes propres, et la plus stable. Ces recettes vont encore augmenter dans les prochaines années, notamment avec l'extension du club Mia Mao dans la Grande Halle, mais les leviers pour améliorer ces recettes ne peuvent être actionnés que sur un temps long, celui des renouvellements de contrats et des négociations. Enfin, le taux de ressources propres a mathématiquement augmenté avec la perte de subventions (le dégel de la SCSP par exemple, qui était auparavant presque systématiquement obtenu). Une part de l'augmentation du taux de ressources propres n'est donc pas liée à une amélioration mais à une dégradation de ressources.							

Indicateur n° 14		Type d'indicateur					
SUIVI DU VOLET GESTION DU PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE		Suivi d'activité					
Objectif auquel l'indicateur se rattache		Leviers d'action identifiés					
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 2 : Une meilleure performance de gestion		Dans son rapport du 11 février 2019, la Cour des comptes a invité l'EPPGHV à corriger la faiblesse de son système d'information. Cette fragilité des outils informatiques de l'EPPGHV avait également été pointée par le CGefi (Contrôle général économique et financier) dans son audit conduit en 2017 qui soulignait notamment le manque de transversalité des logiciels utilisés par l'établissement. Les orientations numériques actées par l'EPPGHV pour la période 2020-2022 entendent ainsi mettre l'accent sur l'amélioration des performances de ses logiciels de gestion et permettre la structuration de son schéma directeur numérique.					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1- Accélérer la dématérialisation des procédures							
1.1 Parapheur électronique		MS	MS	MS	MS	MS	MS
1.2 Gestion électronique des documents (GED)		Sourcing	DCE	En cours d'analyse	DEV	DEV	MS partielle
1.3 Système d'archivage électronique des documents (SAE)		Sourcing	DCE	En cours d'analyse	DEV	MS	MS partielle
2- De nouveaux outils pour la transversalité							
2.1 Renforcement des fonctionnalités du logiciel de planification des activités		MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS+Nouveau DEV	MS
2.2 Évolution du logiciel de ressources humaines		MS+Nouveau DEV	MS	MS	DCE	DEV	MS
2.3 Changement de logiciel financier		Sourcing	MS	MS	MS	MS	MS
2.4 Refonte de l'intranet		Sourcing	Sourcing	Sourcing	Sourcing	DEV	DEV
5- Infrastructures et environnement numérique							
5.2 Le numérique dans le nouveau bâtiment d'exploitation		Travaux en cours	Travaux en cours	Travaux en cours	MS	MS	MS
5.3 Un réseau performant (refonte du réseau)		Installation en	DEV	Travaux en	MS	MS	MS
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit la mise en œuvre et de le déploiement de la stratégie numérique de l'établissement.							
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul			
Chaque année est indiquée la phase de chaque projet : - Sourcing - Définition du besoin ; - AMO - Assistance à maîtrise d'ouvrage ; - DCE - Dossier de consultation des entreprises ; - DEV - Développement-Paramétrage ; - MOM - Mise en ordre de marche ; - OV - Opérations de vérification avant mise en service ; - MS - Mise en service régulier.				Annuelle			
				Service responsable de la synthèse du calcul			
				Service budget et contrôle de gestion			
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Service informatique		Service informatique			
Commentaires							
En 2025, les avancées suivantes ont eu lieu : - GED et SAE : la GED se déploie progressivement (documents techniques liés aux bâtiments, contrats courts RH, liens intranet, liens externes événementiels). - Logiciel de planification des activités : c'est désormais avec ce logiciel (Dièse) que sont gérés les contrats courts associés à chaque activité. - Logiciel de ressources humaines : un nouveau SIRH composé de deux logiciels (LUCCA pour la gestion RH et Silaé pour la paie) est utilisé depuis le 1er janvier 2025. - La refonte de l'intranet a progressé : sa mise en production aura lieu au premier semestre 2026. En outre, le logiciel de CRM acquis en 2023 est désormais déployé auprès des services presse et mécénat, ainsi qu'auprès des Micro-Festivals.							

Indicateur n° 15			Type d'indicateur				
SUIVI DU DÉVELOPPEMENT DU CONTRÔLE INTERNE			Suivi d'activité				
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition <i>Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet</i> Action 2 : Une meilleure performance de gestion			Dans la lignée de la recommandation n° 5 formulée par la Cour des comptes dans son Rapport du 11 février 2019 (« Faire de l'amélioration du contrôle interne une priorité de gestion de l'établissement public »), l'EPPGHV s'est doté d'outils pour la mise en œuvre du contrôle interne. Une cartographie des risques et un plan d'actions associé est dorénavant présentée en fin d'exercice au conseil d'administration. Outil de management au sein de l'établissement, ce document permet de rendre compte des actions menées pour améliorer la maîtrise des risques comptables, budgétaires et juridiques identifiés.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de périmètres intégrés à la cartographie de contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66%	1	2	3	5	5	5	5
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit l'avancement des actions de contrôle interne qui ont un taux d'avancement à plus de 66 %.							
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul				
En 2019, le périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66 % est le versement des rémunérations. En 2020, la passation des commandes et des achats représentent un nouveau périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66 %. En 2021, l'objectif a été la remise à plat du cadre financier et juridique de l'occupation des concessionnaires de l'EPPGHV. En 2022, le nouveau logiciel financier permet de mieux appliquer la GBCP et de dématérialiser les procédures de dépenses et de recettes.			Annuelle				
			Service responsable de la synthèse du calcul				
			Mission contrôle interne				
Données élémentaires		Sources d'information		Responsable de la collecte			
		Mission contrôle interne		Mission contrôle interne			
Commentaires							
La cartographie 2025 des risques et du plan d'action de contrôle interne fait apparaître les avancées principales suivantes : - Pilotage > Sécurité informatique : des travaux d'étanchéification du réseau informatique événementiel ont été réceptionnés en février 2025, palliant un défaut identifié par l'ANSSI lors de l'audit réalisé à l'approche des JOP 2024. - Dépenses > Rémunération : la mise en place au 1er janvier 2025 d'un nouvel SIRH composé de deux logiciels a permis de remettre à plat le processus de la gestion des contrats longs et du traitement de la paie. Par ailleurs, depuis la fin 2025, le traitement des contrats courts liés à l'intermittence a été entièrement dématérialisé, ce qui permet un gain de temps maximal pour le traitement d'un large volume de contrats. - Macro-processus Recettes > Billetterie : une érosion du billet moyen des spectacles avait été constatée en 2023 et 2024. Il a été décidé de limiter les Pass en 2025 aux jeunes et de mettre en place des quotas pour optimiser les billets moyens, notamment pour les coproductions pour lesquelles des engagements contractuels sont pris et d'éviter de revaloriser la grille tarifaire à court terme. Par ailleurs, un reporting mensuel est présenté en CODIR à ce sujet. - Recettes > Événementiel : le litige en cours avec le CNOSF a mis en avant un point de faiblesse concernant les prestataires référencés de l'EPPGHV. Une consultation juridique a été réalisée au début de 2025 et a précisé dans quels cas le recours à un marché publics ou un contrat de référencement était nécessaire pour les activités événementielles. Sur cette base, le dispositif contractuel pour les différentes prestations de sécurité, nettoyage, etc. est révisé. - Recettes > Concessions : en 2025, deux conventions d'occupations du domaine public ont été remise en concurrence avec succès. De plus des actions sont en cours pour sécuriser les parts fixes de conventions existantes et maintenir l'attractivité du Zénith Paris La Villette. - Fiscalité > Taxe foncière : un lourd travail de clarification de l'assiette d'assujettissement à la taxe foncière a été réalisé en 2025 avec les services de la DDFIP.							

